

ÉlecTronique n° 35

octobre 2009

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



Dresser un bilan démographique du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ; analyser la structure de son territoire et de son activité touristique, tel est le contenu de ce dossier réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale de l'Insee et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

La croissance démographique du Parc est impulsée par un relèvement de l'attractivité. Ce dynamisme démographique se concentre dans les communes proposant un accès rapide et aisé aux pôles urbains clermontois, riomois et dans une moindre mesure aurillacois. À l'image des zones rurales du Massif central, le vieillissement demeure une des caractéristiques majeures de la démographie du Parc, sa population est plus âgée que la moyenne nationale. Les bourgades rurales plus isolées connaissent toujours des baisses sensibles de population. Stable jusqu'en 2015, la population du Parc serait de nouveau en baisse à partir de cette date.

Le développement démographique, économique et social du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne dépend de plus en plus de bassins d'emploi extérieurs. Liés aux installations de ménages périurbains, les déplacements quotidiens domicile-travail augmentent rapidement notamment sur la zone périurbaine du Parc. La population du Parc se situe en moyenne à 24 minutes de l'ensemble des services à la population.

La densité de l'offre touristique du Parc est deux fois plus élevée qu'au niveau régional. Mais la capacité touristique n'est pas répartie de façon uniforme au sein du Parc. Les Monts Dore concentrent près d'un lit touristique sur deux. Quant à l'emploi lié au tourisme, sa part dans l'emploi total est plus forte dans le Parc qu'au niveau régional.

Avertissement : le périmètre du Parc étudié ici est celui proposé dans le cadre de la procédure de révision de la charte.

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Michel MARÉCHAL

> Daniel GRAS

Crédit photos INSEE

Composition et mise en page

> Free mouse 06 87 18 23 90

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Une charte pour le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Dans la perspective du reclassement pour la période 2011-2022 en Parc naturel régional, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a souhaité mieux appréhender les situations économiques, touristiques et mobilités géographiques liées aux déplacements domicile-travail ainsi que les évolutions démographiques actuelles du territoire et les tendances à venir. Ces données et leur analyse sont un facteur primordial de la bonne mise en œuvre d'un développement durable, responsable, plaçant le patrimoine au cœur des projets locaux, conciliant protection de l'environnement, plus value économique, progrès et échanges sociaux voulus pour le Parc. Car ce territoire rural, remarquable à bien des égards, est avant tout habité et c'est du maintien de la présence humaine et de ses contributions quotidiennes que dépend la préservation du patrimoine du Parc.

Sur le périmètre étudié (les communes du Parc et sa périphérie), les tendances démographiques actuelles marquent un tournant : ce territoire voit sa population totale augmenter légèrement. Après plusieurs décennies déficitaires, cette rupture concerne l'ensemble du territoire. Cependant elle se manifeste de manière très inégale. En effet, on constate une progression de la population dans la chaîne des Puys et au niveau de la bordure nord des Monts Dore (cette croissance démographique s'explique par le phénomène de périurbanisation autour de l'agglomération clermontoise), alors que pour les autres secteurs, il ne s'agit que d'un ralentissement de la baisse de population.

Au regard des conclusions de cette étude, les responsables et partenaires du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne s'interrogent :

- La diminution de la population dans les massifs des Monts Dore, du Cézallier, du Cantal et sur l'Artense ne risque-t-elle pas de fragiliser encore la viabilité de certains services indispensables aux habitants ?
- A contrario, dans les zones voyant leur population augmenter, comment veiller au maintien de la qualité des paysages ? Comment répondre aux attentes sociales et limiter les déplacements pendulaires (produisant des émissions de gaz carbonique...) entre la frange périurbaine du Parc et la région clermontoise en développant davantage sur place des services et des emplois ? Comment assurer l'intégration des nouvelles populations ?
- Suivant les secteurs, la démographie de la population engendre soit des pressions liées à la concentration des habitants soit des difficultés de gestion environnementale liées à l'habitat dispersé sur les secteurs moins peuplés. Comment aborder l'enjeu fort de maintien voire de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ? Doit-il alors prendre la forme d'actions différentes selon les secteurs du Parc ?
- Comment soutenir les activités économiques et touristiques locales, sur l'ensemble du territoire du Parc ?
- Comment limiter voire éviter la fracture démographique ?

À l'horizon 2015, la tendance de l'évolution de la population totale du territoire devrait être à la baisse mais rester positive sur la frange périurbaine clermontoise. Pour tenter d'enrayer cette situation, différents scénarios sont étudiés et la mobilisation de leviers de l'action publique doit être prévue notamment dans la charte 2011-2022 du Parc.

En construisant ce projet de territoire autour d'une ambition forte, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne anime en 2008-2010 une réflexion avec ses habitants et ses partenaires pour construire un avenir du territoire qui vise un développement responsable où les hommes sont au cœur des préoccupations.

 **Roger GARDES**
Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

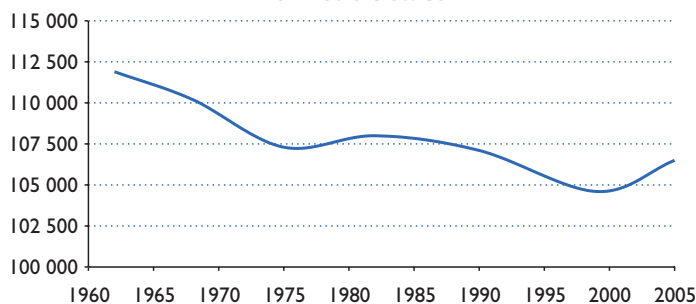
Bilan démographique

Une croissance démographique impulsée par un relèvement de l'attractivité

Depuis la fin des années 1990 la population du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est en augmentation. Au 1^{er} janvier 2005, la population sur le périmètre d'étude du Parc est estimée à 106 500 habitants, soit 1 900 personnes supplémentaires par rapport à la situation de 1999. Sur la période 1999-2005, le rythme de croissance annuelle (+ 0,31 %) est supérieur à celui enregistré au niveau régional (+ 0,28 %). Cette croissance démographique récente marque une rupture avec les baisses constatées au cours des deux décennies précédentes.

Population depuis 1962

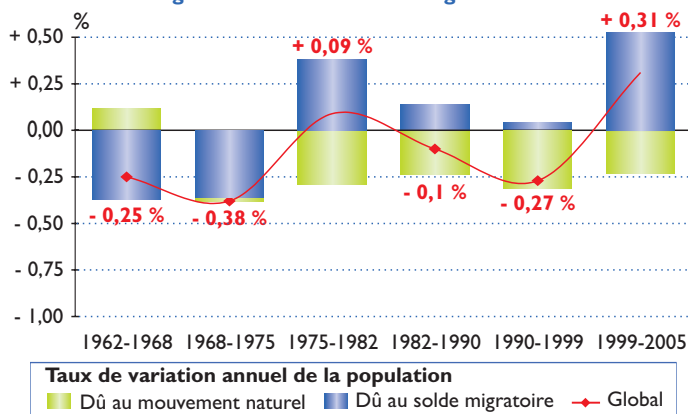
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Périmètre d'étude



Source : Insee, Recensements de la population - Estimations démographiques 2005

Dynamiques démographiques

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Périmètre d'étude



Source : Insee, Recensements de la population - Estimations supra-communales 2005 - État civil

De 1999 à 2005 le Parc des Volcans d'Auvergne a gagné annuellement plus d'habitants (+ 325) qu'il n'en perdait entre 1990 et 1999 (- 290). De 1962 à 1975, le Parc n'a pas échappé au départ massif de ses jeunes adultes vers les grands centres

urbains extérieurs. Ces départs ont eu pour conséquence d'accroître le vieillissement de la population et d'induire une forte baisse des naissances.

Ainsi, depuis 1975, le Parc naturel régional, à l'image des zones rurales auvergnates, subit un déficit naturel important (excédent des décès sur les naissances). De 1975 à 1982 le Parc a cependant connu un regain attractif qui a compensé, sur la période, la baisse due au déficit naturel. L'excédent migratoire s'est toutefois fortement réduit entre 1982 et 1990. De 1990 à 1999 les arrivées de population ont tout juste équilibré les départs. De 1999 à 2005 l'attractivité s'est à nouveau relevée. L'excédent migratoire annuel est estimé à près de 570 personnes. L'augmentation annuelle de population due au solde migratoire (+ 0,54 %) est 1,5 fois plus importante que celle constatée entre 1975 et 1982.

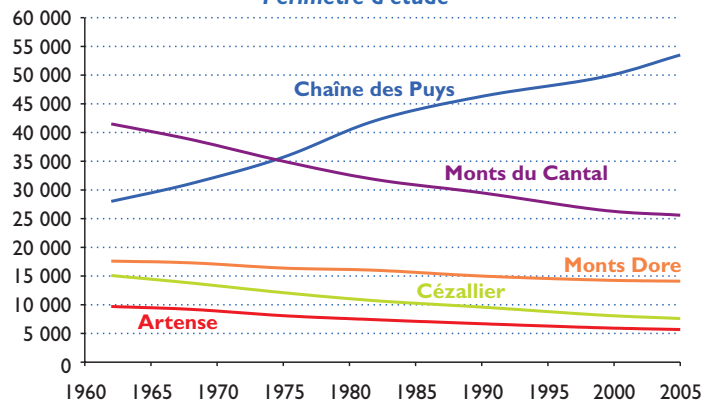
Toutefois la persistance d'un déficit naturel freine encore sensiblement le dynamisme démographique du Parc. L'excédent des décès sur les naissances induit annuellement une baisse de 250 habitants soit 0,23 % de sa population.

La Chaîne des Puys : seul massif en expansion

Au nord du Parc, le massif de la Chaîne des Puys est la seule zone de massif qui connaît une progression de sa population. En 2005, 53 500 habitants y résident. Depuis 1999, le rythme de croissance annuel de sa population (+ 1,3 %) contraste avec la baisse constatée dans le reste du parc (- 0,6 %). En 2005, 50 % de la population du Parc habitent dans le massif de la chaîne des Puys contre 47 % en 1999 et 25 % en 1962. Le dynamisme démographique de ce massif s'est accéléré ces dernières années. Le taux de croissance de la population sur la période 1999-2005 est le double de celui constaté entre 1990 et 1999.

Population depuis 1962 par zone de massif

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Périmètre d'étude



Source : Insee, Recensements de la population - Estimations démographiques 2005

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	Population au recensement						Estimation 2005
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	
Périmètre du Parc	99 600	97 400	93 000	92 300	91 200	88 200	90 000
Périmètre d'étude	111 900	110 200	107 300	108 000	107 100	104 600	106 500
Artense	9 700	9 200	8 100	7 400	6 700	6 000	5 700
Cézallier	15 100	13 800	12 100	10 700	9 600	8 200	7 600
Chaîne des Puys	28 000	31 100	35 700	42 100	46 300	49 600	53 500
Monts Dore	17 600	17 300	16 400	16 000	15 000	14 300	14 100
Monts du Cantal	41 500	38 800	35 000	31 800	29 500	26 500	25 600
Zone périurbaine	37 100	40 200	44 300	50 600	54 000	56 900	60 700
Zone rurale	74 800	70 000	63 000	57 400	53 100	47 700	45 800

Source : Insee, Recensements de la population - Estimations démographiques supra-communales 2005

Cette croissance de la population est soutenue par un important excédent migratoire (+ 3 200 sur la période 1999-2005), qui explique à lui seul la bonne tenue de l'évolution démographique du Parc.

À l'existence de cet excédent migratoire se combine un excédent naturel. En effet, dans ce massif les arrivées de jeunes ménages liées à l'étalement urbain de l'agglomération clermontoise toute proche limitent le vieillissement de la population. Sur la période 1999-2005 le nombre des naissances a dépassé de 700 le nombre des décès.

● Baisse de population réduite de moitié dans les massifs des Monts Dore, des Monts du Cantal et de l'Artense

Les autres massifs enregistrent quant à eux des baisses de population : - 0,2 % annuellement dans le massif des Monts Dore entre 1999 et 2005, - 0,6 % dans celui des Monts du Cantal, - 0,7 % dans l'Artense et - 1,3 % dans le Cézallier. Continues depuis le début des années 1960 ces baisses de populations se sont récemment sensiblement ralenties. Dans les trois massifs des Monts Dore, des Monts du Cantal et de l'Artense la baisse annuelle de la population est actuellement deux fois plus faible que celle constatée au cours de la décennie précédente. Tous ont bénéficié d'un regain d'attractivité. Le solde migratoire nettement déficitaire sur la période 1962 - 1999 est désormais positif (massif des Monts Dore : + 200, Monts du Cantal : + 100 sur la période 1999-2005) ou proche de l'équilibre (Artense : 0, Cézallier : - 100 sur la même période). Ce constat favorable doit cependant être nuancé. Les mouvements migratoires se caractérisent par des arrivées de personnes proches de la retraite et par un net déficit de jeunes entre 18 et 25 ans. Ainsi, les mouvements migratoires tendent à accentuer le vieillissement de la population et par voie de conséquence le déficit naturel.

● La périurbanisation clermontoise moteur de la croissance démographique

Dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne le dynamisme démographique se concentre dans les communes proposant un accès rapide et aisé aux pôles urbains clermontois,

riomois et dans une moindre mesure aurillacois. Cette croissance démographique est soutenue par un net excédent migratoire lié au développement de la périurbanisation. De nombreux ménages viennent habiter dans les communes du Parc alliant cadre rural, offre foncière et proximité de l'espace urbain clermontois où ils travaillent quotidiennement. Géographiquement, depuis la fin des années 1990, l'espace périurbain auvergnat s'est étendu en suivant les principaux axes autoroutiers et la vallée de l'Allier sur un large couloir central reliant Brioude à l'aire urbaine vichyssoise (cf. carte).

Le relèvement récent de l'attractivité de la partie nord du Parc est ainsi directement corrélé à l'extension de l'étalement urbain clermontois. Dès lors, au sein du Parc naturel des Volcans d'Auvergne, on peut distinguer deux types d'espace qui disposent chacun d'un comportement migratoire propre.

- **Une zone périurbaine** : l'attractivité et le dynamisme démographique de cette zone, gagnée par la périurbanisation, se démarquent de plus en plus des évolutions enregistrées dans le reste du Parc. Cette zone qui comprend le massif de la chaîne des Puys ainsi que la bordure nord du massif des Monts Dore (communes appartenant aux arrondissements de Riom et Clermont-Ferrand) se caractérise par un excédent naturel et une forte attractivité pour les jeunes ménages. De 1999 à 2005 sous l'effet des mouvements migratoires, la population âgée de 30 à 35 ans a augmenté de 3 % chaque année.

- **Une zone rurale** (reste du Parc) : moins touchée par la périurbanisation cette zone se caractérise moins par une attractivité sur les seniors. Annuellement entre 1999 et 2005 les arrivées de nouveaux retraités induisent une augmentation de près de 2 % de la population des 55-65 ans. En revanche les arrivées de nouveaux résidents âgés de 25 à 40 ans sont inférieures aux départs.

● Un développement démographique à deux vitesses

À l'inverse des communes gagnées par la périurbanisation, les bourgades rurales plus isolées connaissent toujours des baisses sensibles de population. Le différentiel de croissance entre la partie « périurbaine » du Parc en nette croissance et le reste du Parc qui continue à se désertifier est grand. En 2005 la zone gagnée par la périurbanisation compte 60 700 habitants, 3 800 de plus qu'en 1999.

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	Estimation 2005	Variation de la population entre 1999 et 2005			
		Relative	Absolue	Solde naturel	Solde migratoire
Périmètre du Parc	90 000	+ 2,1 %	+ 1 800	- 1 400	+ 3 200
Périmètre d'étude	106 500	+ 1,9 %	+ 1 900	- 1 500	+ 3 400
Artense	5 700	- 4,3 %	- 300	- 300	+ 0
Cézallier	7 600	- 7,7 %	- 600	- 500	- 100
Chaîne des Puys	53 500	+ 7,8 %	+ 3 900	+ 700	+ 3 200
Monts Dore	14 100	- 0,9 %	- 200	- 400	+ 200
Monts du Cantal	25 600	- 3,4 %	- 900	- 1 000	+ 100
Zone périurbaine	60 700	+ 6,6 %	+ 3 700	+ 600	+ 3 100
Zone rurale	45 800	- 3,8 %	- 1 800	- 2 100	+ 300

Source : Insee, Recensements de la population - Estimations démographiques supra-communales 2005

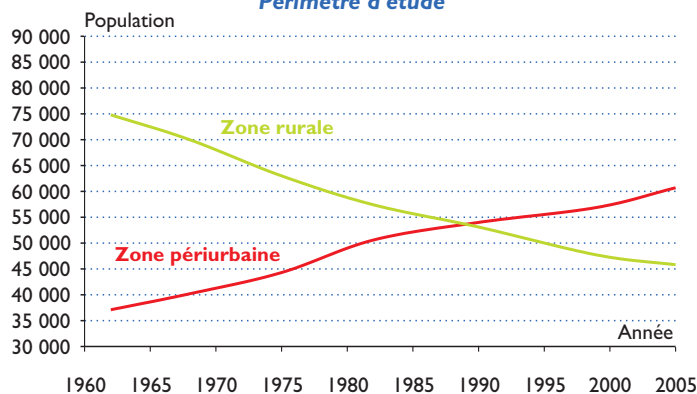
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	Estimation 2005	Taux de variation annuel de la population		
		1982-1990	1990-1999	1999-2005
Périmètre du Parc	90 000	+ 0,1 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %
Périmètre d'étude	106 500	- 0,1 %	- 0,3 %	+ 0,3 %
Artense	5 700	- 1,2 %	- 1,3 %	- 0,7 %
Cézallier	7 600	- 1,4 %	- 1,7 %	- 1,3 %
Chaîne des Puys	53 500	+ 1,2 %	+ 0,8 %	+ 1,3 %
Monts Dore	14 100	- 0,8 %	- 0,5 %	- 0,2 %
Monts du Cantal	25 600	- 0,9 %	- 1,2 %	- 0,6 %
Zone périurbaine	60 700	+ 0,8 %	+ 0,6 %	+ 1,1 %
Zone rurale	45 800	- 1,0 %	- 1,2 %	- 0,6 %

Source : Insee, Recensements de la population - Estimations démographiques supra-communales 2005

De 1999 à 2005 le rythme annuel de sa croissance démographique, +1,1 %, a été deux fois plus important que celui constaté entre 1990 et 1999. De 1999 à 2005, dans les communes de la zone rurale du Parc la population accuse une baisse annuelle moyenne de 0,6 %. Cette baisse engendre sur la période 1999-2005 une diminution de près de 1 800 habitants. Les mouvements migratoires, nettement déficitaires sur la période 1962-1999, sont désormais équilibrés.

Population depuis 1962 par type de zone

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Périmètre d'étude



Source : Insee, Recensements de la population - Estimations démographiques 2005

Depuis 1999, les mouvements migratoires entretiennent annuellement dans cette partie du Parc une augmentation de 0,1 % de la population, ce qui correspond à l'arrivée de près de 300 personnes par an entre 1999 et 2005. Dans chacun des massifs de la zone rurale l'apport migratoire ne peut compenser l'important déficit naturel qui n'a cessé de s'accroître. De 1999 à 2005, ont été enregistrés 2 100 décès de plus que de naissances dans la zone rurale.

Une population plus âgée que la moyenne régionale

À l'image des zones rurales du Massif central, le vieillissement de la population demeure une caractéristique majeure de la démographie du Parc. Depuis une trentaine d'années, la faiblesse de la natalité, le départ des jeunes et l'arrivée de seniors ont en effet amplifié cette tendance.

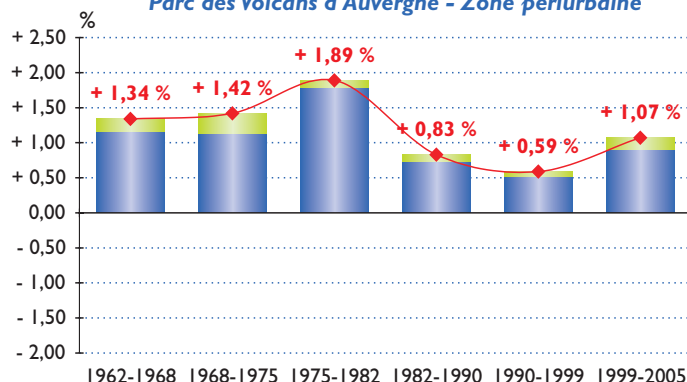
Ainsi, en 2005, en moyenne, un habitant du Parc a 42,9 ans, soit 1 an de plus qu'un Auvergnat et 3,7 ans de plus qu'un résident métropolitain. La population âgée est surreprésentée par rapport à la moyenne régionale. En 2005, 26 % des habitants du Parc ont plus de 60 ans, contre 25 % pour la région, l'écart ayant eu tendance à s'accroître au cours des 20 dernières années.

Dans la zone périurbaine, l'arrivée de jeunes ménages, accompagnés de leurs enfants, limite le vieillissement de la population et la structure par âge de la population est relativement plus jeune que celle de l'Auvergne. En revanche, hors de toute influence urbaine, la zone rurale se caractérise par une sous-représentation de la population jeune et le vieillissement très marqué de sa population. Dans cette partie du Parc, un habitant sur deux a plus de 48 ans et un sur trois (32,7 %) a plus de 60 ans. Dans la zone périurbaine 21 % de la population a 60 ans ou plus.

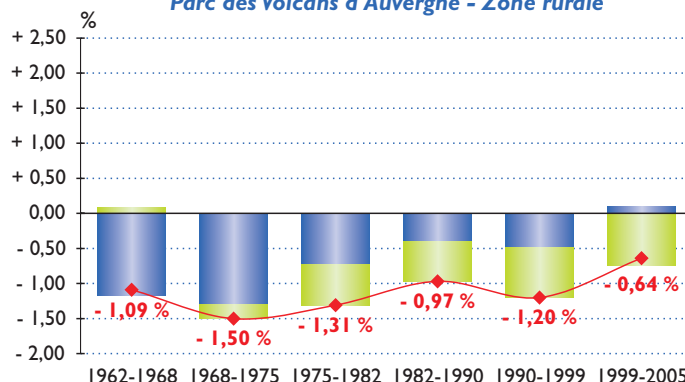
Dynamiques démographiques

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Périmètre d'étude

Parc des Volcans d'Auvergne - Zone périurbaine



Parc des Volcans d'Auvergne - Zone rurale



Taux de variation annuel de la population

■ Dû au mouvement naturel ■ Dû au solde migratoire — Global

Source : Insee, Recensements de la population - Estimations supra-communales 2005

Répartition de la population par âge et par type de zone

Population estimation 2005	Auvergne	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne					
		Périmètre du Parc	Périmètre d'étude	Zone périurbaine	Zone rurale	Ensemble des PNR français	France rurale
De 0 à 19 ans	21,9 %	19,5 %	21,0 %	23,6 %	17,5 %	25,1 %	25,3 %
De 20 à 39 ans	24,7 %	22,6 %	21,9 %	23,3 %	20,0 %	23,7 %	23,5 %
De 40 à 59 ans	28,5 %	31,6 %	31,2 %	32,3 %	29,7 %	28,9 %	29,2 %
60 ans ou plus	24,9 %	26,3 %	25,9 %	20,8 %	32,7 %	22,2 %	22,0 %

Source : Insee, Estimations démographiques supra-communales 2005

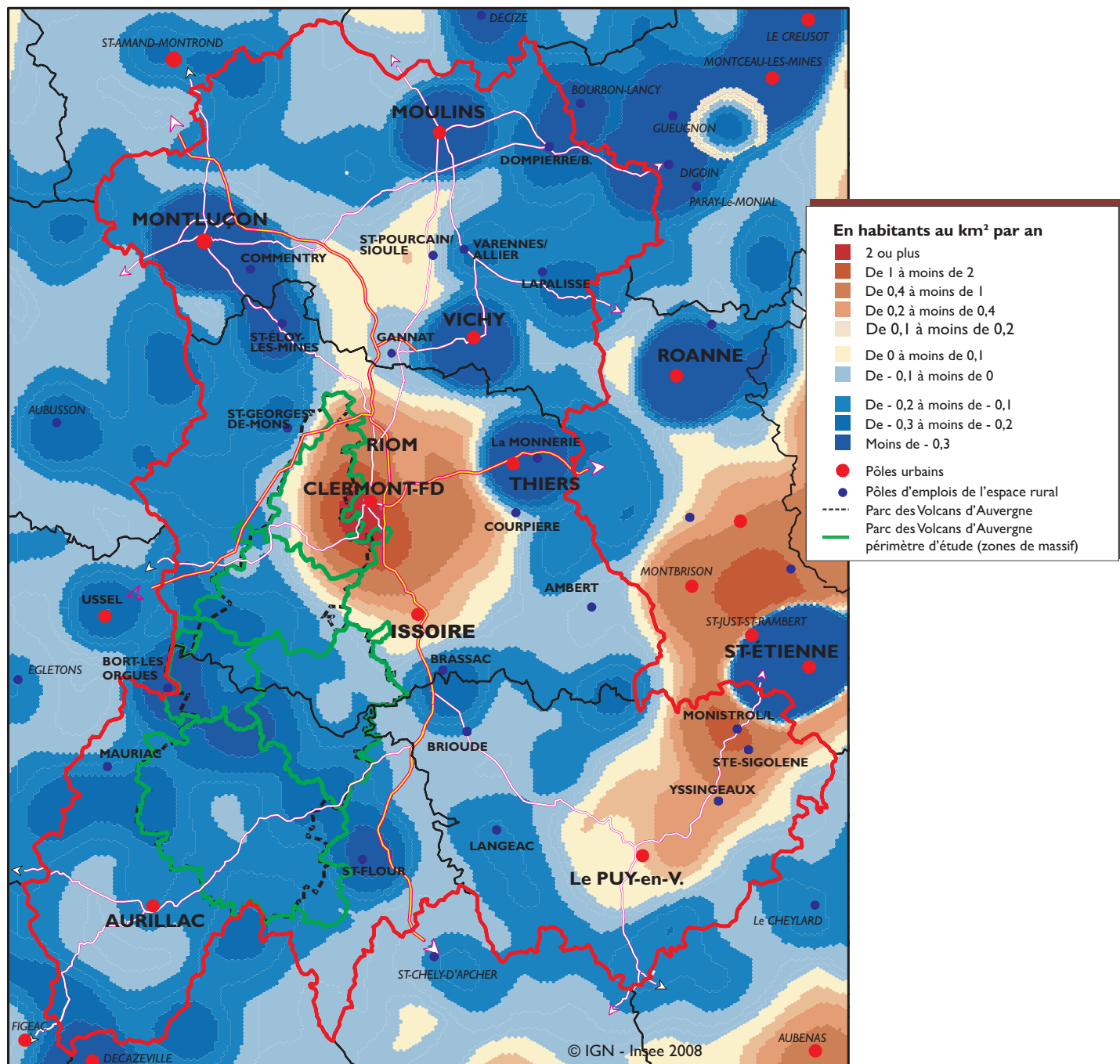
Répartition de la population par âge et par type de massif

Population estimation 2005	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne					
	Périmètre d'étude	Artense	Cézallier	Chaîne des Puys	Monts Dore	Monts du Cantal
De 0 à 19 ans	21,0 %	16,9 %	15,5 %	24,0 %	19,6 %	17,8 %
De 20 à 39 ans	21,9 %	18,8 %	19,0 %	23,3 %	22,8 %	20,3 %
De 40 à 59 ans	31,2 %	28,7 %	29,7 %	32,4 %	31,1 %	29,5 %
60 ans ou plus	25,9 %	35,5 %	35,7 %	20,4 %	26,6 %	32,5 %

Source : Insee, Estimations démographiques supra-communales 2005

Population des ménages

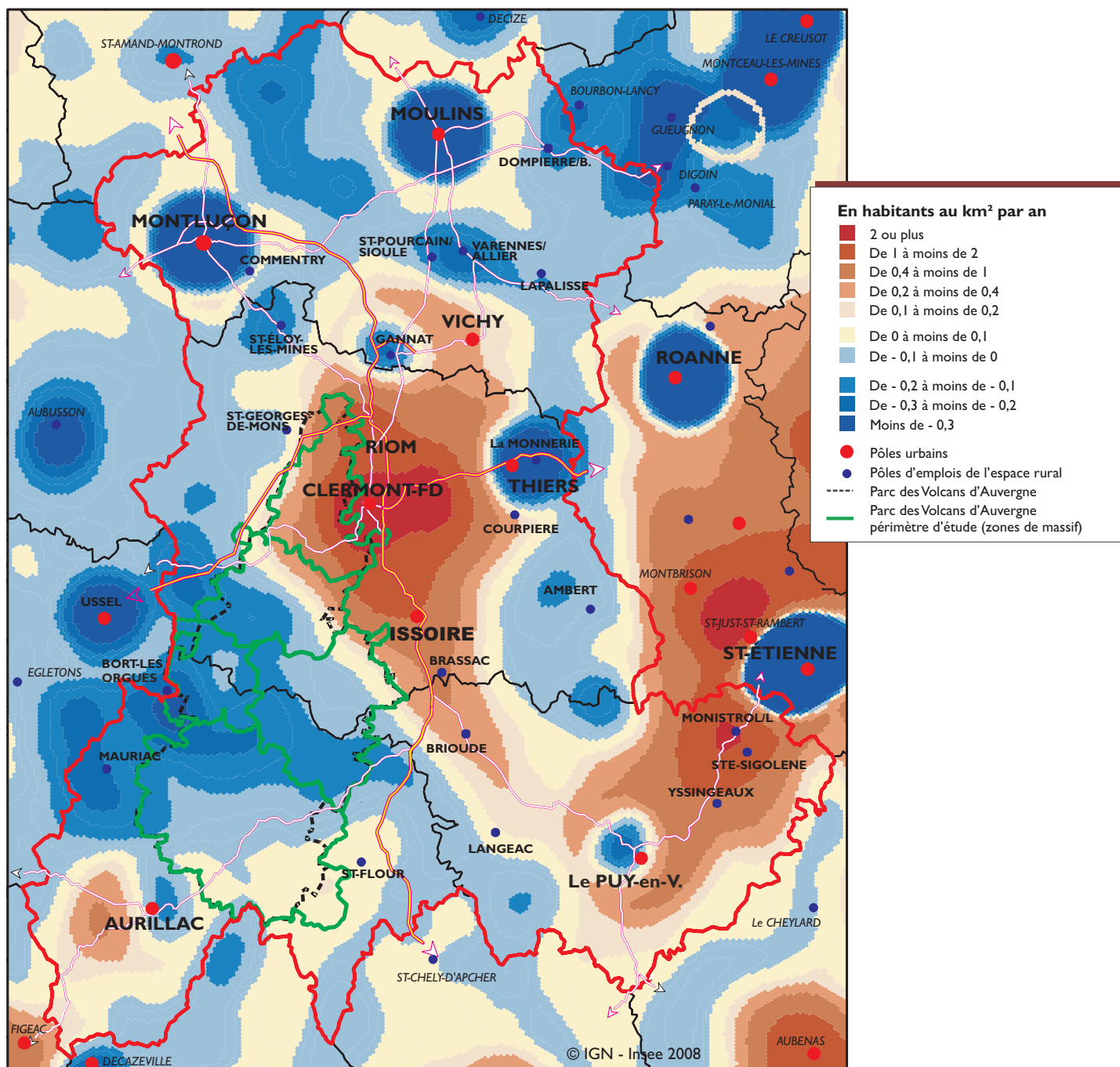
Variation de densité de population de 1990 à 1999



Source : Insee, Recensement de 1999 - Estimations démographiques supra-communales

Population des ménages

Variation de densité de population de 1999 à 2005



Source : Insee, Recensement de 1999 - Estimations démographiques supra-communales

Projections de population

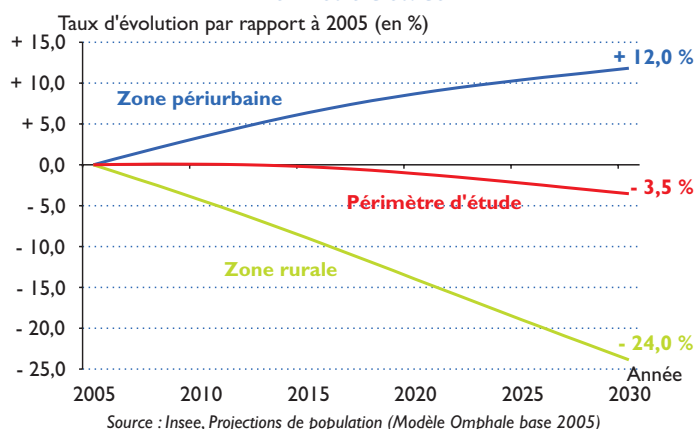
Une population orientée à la baisse à partir de 2015

À moyen terme le vieillissement de la population devrait avoir de fortes répercussions sur le niveau de la population du Parc. Avec l'avancée en âge des papy-boomers les décès vont augmenter. En outre, la baisse du nombre de jeunes femmes âgées de 20 à 40 ans devrait entraîner une baisse des naissances. Ainsi à l'horizon 2030, les apports migratoires constatés actuellement ne seraient pas suffisants pour contrecarrer la tendance naturelle au dépeuplement.

À partir de 2015, le déficit naturel redeviendrait supérieur à l'excédent migratoire. Stable jusqu'en 2015, la population du Parc serait donc de nouveau en baisse à partir de cette date. La décroissance de la population du Parc s'explique uniquement par la persistance d'un déficit naturel (excédent des décès sur les naissances) qui serait avec le temps de plus en plus prononcé. Si les comportements migratoires observés sur la période 1990-2005 ne connaissent pas de changement profond, si la fécondité se maintient au niveau observé en 2005 et si les gains d'espérance de vie se prolongent (scénario central de projection démographique), la population du périmètre d'étude du Parc des Volcans d'Auvergne devrait atteindre 102 700 habitants en 2030, soit 3,5 % d'habitants de moins qu'en 2005. Avec le même scénario de projection en 2030 la région Auvergne devrait être au même niveau que celle de 2005.

Projections de population par type de zone - Scénario central

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne -
Périmètre d'étude



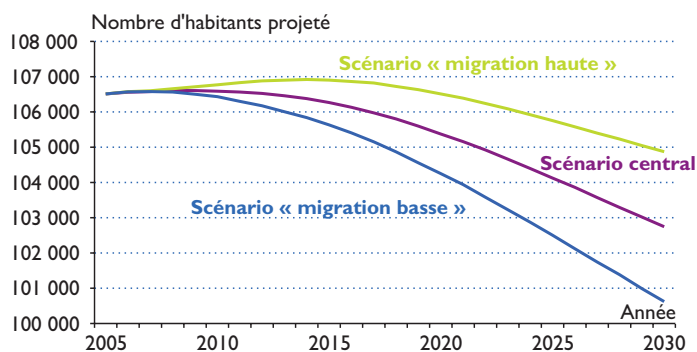
Une fracture démographique

Les baisses de population devraient essentiellement concerner les zones à la fois moins attractives et plus âgées. Ainsi dans le Parc des Volcans d'Auvergne la baisse projetée de population

cache une « fracture démographique » entre la bordure gagnée par la périurbanisation clermontoise et le reste du Parc. Dans la zone périurbaine du Parc, la population devrait augmenter régulièrement de près de 300 habitants en moyenne chaque année. En 2030 selon le scénario central, 67 800 habitants devraient y résider soit une augmentation de 12 % de 2005 à 2030. En revanche, sur la même période, la population de la zone rurale devrait accuser une baisse de 24 % et atteindre 35 800 habitants.

Projections de population selon les différents scénarios

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne -
Périmètre d'étude



Une baisse de population réduite de moitié si l'attractivité se renforce

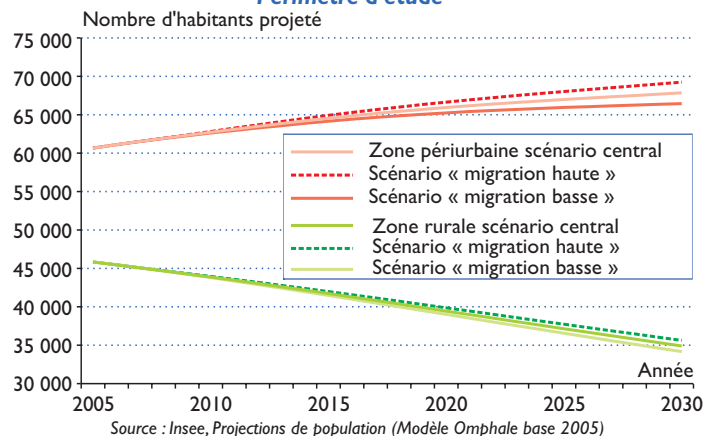
L'ampleur de la variation de population dépendra du niveau futur de l'attractivité. Si elle se maintient au niveau conjoncturel élevé constaté entre 1999 et 2005, la baisse de population pourrait à moyen terme être réduite de moitié. Selon ce scénario « migration haute », qui revient à envisager l'amélioration récente de l'attractivité comme acquise pour les 25 prochaines années le périmètre d'étude du Parc des Volcans d'Auvergne aurait 104 900 habitants en 2030, soit 1,5 % de moins qu'en 2005. Dans le cas où les apports migratoires viendraient à se réduire la situation démographique du Parc serait bien entendu plus défavorable.

Selon le scénario « migration basse », le nombre d'habitants serait proche de 100 600 en 2030, soit une baisse de 5,5 %. Pour les deux zones du Parc, les variations envisagées de l'attractivité ne remettent pas en cause les tendances mises en évidence par le scénario central. De 2005 à 2030, dans la zone périurbaine, le taux de croissance de la population pourrait ainsi varier de 9,5 % à 14 %. De 2005 à 2030 le gain de population avoisinerait ainsi 8 600 habitants selon le scénario le plus optimiste (« migration haute ») et 5 800 selon le moins favorable (« migration basse »).

Dans le reste du Parc la population serait orientée à la baisse. Celle-ci serait comprise entre - 22 % et - 25 % soit entre 10 200 et 11 800 résidents en moins.

Projections de population - Scénario central

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne -
Périmètre d'étude



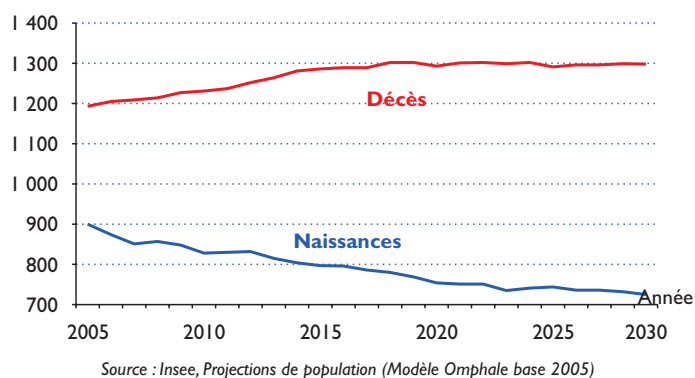
Une dégradation attendue du déficit naturel

Selon les trois scénarios étudiés, la baisse projetée de la population s'explique par la dégradation du déficit naturel (excédent des décès sur les naissances).

Projections de population

Mouvements naturels

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne -
Périmètre d'étude



En 2030, selon le scénario central on devrait comptabiliser 550 décès de plus que de naissances, contre 300 en 2005. Sur l'ensemble de la période, les naissances devraient être en nette baisse. Ainsi, si la fécondité se stabilisait au niveau atteint en 2005, le nombre annuel de naissances dans le Parc diminuerait progressivement de 900 à environ 750 en 2030. Cette baisse de 17 % des naissances trouve son explication principale dans la diminution du nombre de jeunes parents potentiels.

En effet, dans un Parc fortement frappé par la baisse de natalité sur la période 1975-1990 et par l'émigration des jeunes, ce sont des générations de moins en moins nombreuses qui atteignent progressivement l'âge de la maternité. En 2005, on estime dans le périmètre d'étude du Parc à 11 140 le nombre de jeunes femmes de 20 à 40 ans. Selon le scénario central, elles ne seraient plus que 8 680 en 2030. En l'absence d'un relèvement durable de l'attractivité sur les jeunes adultes, le nombre de jeunes mamans potentielles pourrait ainsi diminuer de 22 % entre 2005 et 2030. C'est dans la zone rurale que la baisse du nombre de jeunes femmes serait la plus importante. En 2030, selon le scénario central 2 300 jeunes femmes devraient y résider, soit 46 % de moins qu'en 2005 (4 250).

En revanche, dans la zone périurbaine, l'arrivée de jeunes ménages devrait largement atténuer cette baisse. En 2030, 6 900 jeunes femmes âgées de 20 à 39 ans devraient y habiter, soit 7 % de moins qu'en 2005.

Diminution des effectifs scolarisables

Quel que soit le scénario démographique envisagé le nombre de jeunes diminuerait. Par rapport à la situation auvergnate, la baisse du nombre de jeunes serait plus accentuée. Ainsi, selon le scénario central, le Parc enregistrerait une décroissance de 14 % de sa population de moins de 20 ans entre 2005 et 2030 contre - 9 % au niveau régional. Cette baisse du nombre de jeunes n'affecterait pas la zone périurbaine qui verrait s'installer des familles avec leurs enfants. En 2030, dans la zone périurbaine du Parc, les moins de 20 ans devraient être, selon le scénario central, aussi nombreux qu'en 2005.

En revanche, dans le reste du Parc la baisse serait beaucoup plus conséquente (- 42 %). La baisse attendue du nombre de jeunes, quel que soit le scénario retenu, aurait des conséquences sur les effectifs scolaires et lycéens. En 2005, 17 200 enfants et adolescents sont âgés de 3 à 18 ans. En 2030, ils ne seraient plus que 15 800 selon le scénario central, 15 300 selon le scénario « migration basse » et 16 300 selon le scénario « migration haute » qui sous-tend une arrivée plus importante de jeunes familles accompagnées de leurs enfants.

Évolution de la population par type de zone - Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

	Population estimée 2005	Scénario central		Scénario « migration haute »		Scénario « migration basse »	
		Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030
Périmètre du Parc	90 000	85 500	- 5,0 %	87 200	- 3,1 %	83 700	- 7,0 %
Périmètre d'étude	106 500	102 700	- 3,5 %	104 900	- 1,5 %	100 600	- 5,5 %
Zone périurbaine	60 700	67 800	+ 11,8 %	69 200	+ 14,1 %	66 400	+ 9,5 %
Zone rurale	45 800	34 900	- 23,9 %	35 600	- 22,3 %	34 200	- 25,4 %

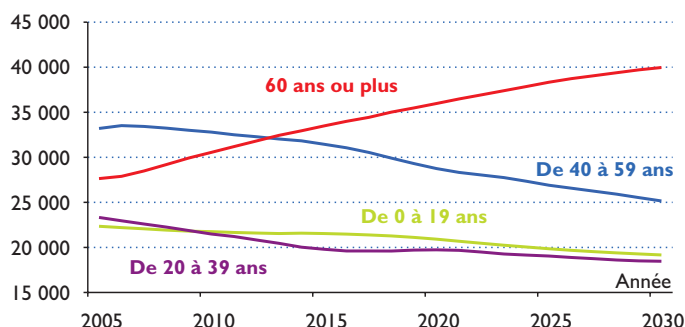
Source : Insee, Projections de population (Modèle Omphale base 2005)

Ainsi, à fécondité constante, l'évolution du nombre d'enfants scolarisables pourrait varier de 0 % à + 6 %, selon le niveau de l'attractivité dans la zone périurbaine et diminuer de 39 % à 44 % dans la zone rurale.

Projections de population

par grande tranche d'âge - Scénario central

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne -
Périmètre d'étude



Source : Insee, Projections de population (Modèle Omphale base 2005)

Vers une accentuation du vieillissement

Le vieillissement de la population est inéluctable, tant au niveau national que régional. Il découle de l'avancée en âge des fortes générations nées entre 1945 et 1975.

Dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne le vieillissement de la population sera plus accentué. Ainsi, en 2030, selon le scénario central, la population du Parc aurait en moyenne 47,8 ans. De 2005 à 2030 la progression de l'âge moyen (+ 4,9 ans) serait plus importante que celle attendue au niveau national (+ 3,6 ans) et régional (+ 4,0 ans).

À l'horizon 2030, dans le Parc un habitant sur deux aurait plus de 51 ans. De 2005 à 2030, suivant le scénario central, le nombre d'habitants du Parc âgés de plus de 60 ans augmenterait de 44 %. La part de cette classe d'âge passerait ainsi de 26 % en 2005 à 32 % en 2015 pour atteindre 38 % en 2030. À cette date, pour 100 jeunes de moins de 20 ans, on comptabiliserait alors 209 habitants de 60 ans ou plus, contre 155 en 2005.

En moyenne, en Auvergne, en 2030, on dénomberrait pour 100 jeunes 176 seniors de 60 ans ou plus.

Évolution de la population par grande tranche d'âge et type de zone Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Périmètre d'étude

	Population estimée 2005	Scénario central		Scénario « migration haute		Scénario « migration basse	
		Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030
Périmètre d'étude	106 511	102 746	- 3,5 %	104 873	- 1,5 %	100 621	- 5,5 %
De 0 à 19 ans	22 344	19 166	- 14,2 %	19 804	- 11,4 %	18 533	- 17,1 %
De 20 à 39 ans	23 329	18 461	- 20,9 %	19 111	- 18,1 %	17 806	- 23,7 %
De 40 à 59 ans	33 201	25 155	- 24,2 %	25 716	- 22,5 %	24 591	- 25,9 %
60 ans ou plus	27 637	39 964	+ 44,6 %	40 242	+ 45,6 %	39 691	+ 43,6 %
Zone périurbaine	60 673	67 848	+ 11,8 %	69 244	+ 14,1 %	66 448	+ 9,5 %
De 0 à 19 ans	14 322	14 531	+ 1,5 %	14 996	+ 4,7 %	14 066	- 1,8 %
De 20 à 39 ans	14 139	13 510	- 4,4 %	13 967	- 1,2 %	13 054	- 7,7 %
De 40 à 59 ans	19 579	17 496	- 10,6 %	17 863	- 8,8 %	17 124	- 12,5 %
60 ans ou plus	12 633	22 311	+ 76,6 %	22 418	+ 77,5 %	22 204	+ 75,8 %
Zone rurale	45 838	34 898	- 23,9 %	35 629	- 22,3 %	34 173	- 25,4 %
De 0 à 19 ans	8 022	4 635	- 42,2 %	4 808	- 40,1 %	4 467	- 44,3 %
De 20 à 39 ans	9 190	4 951	- 46,1 %	5 144	- 44,0 %	4 752	- 48,3 %
De 40 à 59 ans	13 622	7 659	- 43,8 %	7 853	- 42,4 %	7 467	- 45,2 %
60 ans ou plus	15 004	17 653	+ 17,7 %	17 824	+ 18,8 %	17 487	+ 16,5 %

Source : Insee, Projections de population (Modèle Omphale base 2005)

9 % de la population aurait plus de 80 ans à l'horizon 2030

D'ici 2030, le nombre de personnes très âgées dépendrait relativement peu du rythme de croissance de l'attractivité. Selon les trois scénarios démographiques envisagés, le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus progresserait de 64 % d'ici 2030. À cette date, les seniors de 80 ans ou plus représenteraient alors 9 % de la population du Parc, contre 5 % en 2005. Les papy-boomers atteignent 60 ans en 2005, ils auront 75 ans en 2020. Ainsi les années 2005-2020 verraient essentiellement croître le nombre des 60-74 ans et les années 2020-2030 celui

des 75 ans ou plus. Selon le scénario central, le nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans devrait connaître une forte augmentation entre 2005 et 2020 (+ 41 %) avant de se stabiliser au cours des années 2020 (- 1 %). En revanche, le rythme de progression des plus de 75 ans va s'accroître sur ces deux périodes : respectivement + 14 % et + 35 %.

Globalement les seniors de 60-74 ans devraient augmenter de 39 % entre 2005 et 2030 et ceux de 75 ans ou plus de près de 53 %. Selon le scénario central, 12 100 seniors auraient entre 75 et 84 ans en 2030 et 4 200 auraient fêté leur 85^e anniversaire. Ils seraient respectivement 3 500 et 2 100 de plus qu'en 2005 soit une progression de 42 % et 98 %.

Méthodologie

➤ Méthode et données utilisées dans les projections

À partir des effectifs par sexe et âge de la population issue des Estimations Localisées de Population en 2005, l'Insee a réalisé de nouvelles projections de population à l'aide du modèle OMPHALE. Cette méthode consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. La population de l'année $n+1$ est obtenue en faisant vieillir les individus d'un an, en appliquant des taux de fécondité par âge aux femmes de 15 à 49 ans, des taux de mortalité et des quotients migratoires par sexe et âge (rapports des entrées dans la zone moins les sorties à un âge donné sur la population de cet âge) à l'ensemble de la population. La méthode est appliquée ainsi année après année jusqu'à la fin de la période de projection.

Le modèle ne prend pas en compte les modifications de l'environnement (marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales...). Les projections de population ne sont pas des prévisions mais un prolongement des tendances démographiques observées dans le passé en fonction d'hypothèses choisies. Il n'est pas affecté a priori de probabilité aux scénarios démographique retenus. Le scénario central reprend les principales tendances observées entre 1990 et 2005. Des variantes ont été simulées pour chaque composante afin de mesurer l'impact d'évolutions différentes de celles retenues dans le scénario central.

➤ Les différents scénarios de projection de population

Le scénario central

Dans le « scénario central » les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005 ; la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze années 1988-2002 ; les quotients de solde migratoire ont été estimés sur la période 1990-2005, et sont maintenus sur la période de projection. Les projections sont ensuite calées sur la projection nationale de telle sorte que le solde migratoire métropolitain soit de + 100 000 individus par an.

Le scénario « migration haute »

Pour les migrations, le scénario « migration haute » consiste à augmenter les quotients de solde migratoire du scénario central de 0,001, soit un migrant de plus pour 1 000 habitants, en se calant sur un solde migratoire qui atteindrait 150 000 migrants en 2010 en France métropolitaine et resterait stable ensuite.

Le scénario « migration basse »

Dans le scénario « migration basse », les quotients de solde migratoire sont diminués de 0,001, ce qui équivaut à un migrant de moins pour 1 000 habitants. La projection est calée sur un solde migratoire métropolitain qui atteindrait 50 000 migrants en 2010, puis serait stable jusqu'en 2030.

Structure du territoire

● Déplacements quotidiens des salariés

Le développement démographique, économique et social du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne dépend de plus en plus de bassins d'emploi extérieurs. Liés aux installations de ménages périurbains, les déplacements quotidiens domicile-travail augmentent rapidement notamment sur la zone périurbaine du Parc.

En 2004, hors intérim et fonction publique d'État, 17 050 salariés résidant dans le périmètre d'étude du Parc travaillent sur un pôle urbain extérieur, soit 62 % des salariés du Parc. Cinq ans auparavant cette proportion était de 54 %.

C'est essentiellement la bordure périurbaine qui est marquée par la progression du nombre de ces navettes quotidiennes. En 2004, dans cette partie du Parc, 74 % des salariés travaillent à l'extérieur. Ils sont 79 % dans cette situation dans le massif de la Chaîne des Puys. En cinq ans, le nombre de salariés habitant la bordure périurbaine et travaillant hors du Parc a augmenté de 18 %.

Dans la zone rurale moins de 40 % des salariés travaillent hors du Parc et l'augmentation des sorties a été moins forte : + 8 %.

La situation inverse est également vraie mais se révèle être de moindre ampleur. Ainsi, de plus en plus d'emplois salariés, près de 38 % en 2004, sont occupés par des salariés n'habitant pas le Parc.

La part des emplois occupés par des salariés venant travailler dans le Parc est plus importante dans le massif de la Chaîne des Puys, le plus proche de l'agglomération clermontoise. 57 % des emplois salariés sont occupés par des actifs résidant hors du Parc contre 24 % en moyenne dans les autres massifs.

● Temps d'accès aux services

Les habitants sont relativement proches des services à la population dans la zone démographiquement plus dynamique du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Sur le massif de la Chaîne des Puys, la bonne accessibilité au pôle clermontois bénéficie au Parc naturel régional d'un point de vue démographique, mais en corollaire lui porte préjudice

du point de vue de l'équipement commercial. L'arrivée de nouvelles familles dont les actifs travaillent à Clermont-Ferrand s'accompagne en effet d'une augmentation des fuites de consommation vers la capitale régionale.

Dans la partie du Parc intégrée dans la couronne périurbaine de l'agglomération clermontoise aucune bourgade n'arrive à dégager par ses services et commerces une autonomie vis-à-vis de la métropole régionale.

Le contraste est grand avec le reste du Parc où la population est bien plus éloignée des services.

La partie centrale et sud du Parc des Volcans d'Auvergne se structure en petits bassins de vie à l'intérieur desquels s'organise de manière plus autonome la vie quotidienne des habitants. Toutefois ces bassins de vie sont fragilisés par leur enclavement et leur faible densité de population. Avec moins de 5 000 habitants en moyenne aucun ne dispose d'une taille suffisante pour assurer le maintien ou organiser le développement de services à la population autres que ceux de proximité. Les temps d'accès élevés à l'ensemble des services à la population accentuent l'isolement des populations et nuisent fortement à l'attractivité de la partie centrale du Parc.

Globalement, la population du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne se situe en moyenne à 24 minutes de l'ensemble des services à la population, contre 16 minutes dans les bassins de vie auvergnats ou de France métropolitaine centrés sur les bourgs et petites villes.

Cette moyenne cache de grandes disparités. C'est pour accéder aux établissements de santé et d'éducation que les temps d'accès sont les plus longs et les écarts à la moyenne nationale et régionale les plus importants.

Ce sont les habitants des massifs de l'Artense et du Cézallier qui souffrent le plus des difficultés d'accès aux services, notamment en raison du morcellement de l'espace en vallées et du faible nombre d'axes routiers structurants. L'accessibilité dépasse ainsi 30 minutes pour l'ensemble des services à la population.

Seul le triangle La Bourboule/Mont-Dore/Besse-et-Saint-Anastaise est relativement épargné, ces stations de sports d'hiver et de thermalisme disposant de services et commerces nécessaires à l'accueil de touristes.

Emplois salariés et migrations alternantes dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

	Salariés habitant le PNR			Part des salariés travaillant hors du PNR	Salariés travaillant sur le PNR		Part des salariés venant travailler dans le PNR	Solde des navettes entrées-sorties
	Travaillant dans le PNR	Travaillant hors du PNR (sorties)	Ensemble		Habitant hors du PNR (entrées)	Ensemble		
Périmètre du Parc								
Salariés hors intérim en 2004	10 390	17 522	27 912	62,8 %	6 217	16 607	37,4 %	- 11 305
Périmètre d'étude du Parc								
Salariés hors intérim en 2004	12 194	21 405	33 599	63,7 %	7 629	19 823	38,5 %	- 13 776
Artense	525	701	1 225	57,2 %	209	734	28,5 %	- 492
Cézallier	934	759	1 693	44,8 %	158	1 092	14,5 %	- 601
Chaîne des Puys	3 857	16 098	19 956	80,7 %	5 124	8 981	57,1 %	- 10 974
Monts Dore	3 058	1 254	4 312	29,1 %	876	3 934	22,3 %	- 378
Monts du Cantal	3 820	2 593	6 413	40,4 %	1 262	5 082	24,8 %	- 1 331
Zone périurbaine	5 543	16 793	22 336	75,2 %	5 587	11 130	50,2 %	- 11 206
Zone rurale	6 651	4 612	11 263	40,9 %	2 042	8 693	23,5 %	- 2 570
Salariés hors intérim et fonction publique d'État en 2004	10 619	17 051	27 670	61,6 %	6 290	16 909	37,2 %	- 10 761
Artense	471	598	1 069	55,9 %	201	672	29,9 %	- 397
Cézallier	833	407	1 240	32,8 %	116	949	12,2 %	- 291
Chaîne des Puys	3 378	12 915	16 293	79,3 %	4 275	7 653	55,9 %	- 8 640
Monts Dore	2 650	981	3 631	27,0 %	676	3 326	20,3 %	- 305
Monts du Cantal	3 287	2 150	5 437	39,5 %	1 022	4 309	23,7 %	- 1 128
Zone périurbaine	4 830	13 458	18 288	73,6 %	4 597	9 427	48,8 %	- 8 861
Zone rurale	5 789	3 593	9 382	38,3 %	1 693	7 482	22,6 %	- 1 900
Salariés hors intérim et fonction publique d'État en 1999	11 099	13 034	24 133	54,0 %	4 603	15 702	29,3 %	- 8 431
Artense	458	546	1 004	54,4 %	120	578	20,8 %	- 426
Cézallier	823	269	1 092	24,6 %	127	950	13,4 %	- 142
Chaîne des Puys	3 425	10 374	13 799	75,2 %	2 851	6 276	45,4 %	- 7 523
Monts Dore	2 713	450	3 163	14,2 %	669	3 382	19,8 %	+ 219
Monts du Cantal	3 680	1 395	5 075	27,5 %	836	4 516	18,5 %	- 559
Zone périurbaine	4 842	10 600	15 442	68,6 %	3 184	8 026	39,7 %	- 7 416
Zone rurale	6 257	2 434	8 691	28,0 %	1 419	7 676	18,5 %	- 1 015

Source : Insee, DADS au 31.12.2004 - Recensement de la population 1999

Parc des Volcans d'Auvergne - Temps d'accès aux services à la population (en minutes)

	Référence (1)	Parc naturel	Périmètre d'étude	Zone de massif				
				Artense	Cézallier	Chaîne des Puy	Monts Dore	Monts du Cantal
Temps d'accès aux services à la population	16	24	23	34	38	17	28	26
Accessibilité aux équipements								
Concurrentiels	9	16	16	16	28	13	13	17
Non concurrentiels	14	21	20	28	32	16	23	20
dont de proximité	6	10	10	15	16	8	8	13
De santé	19	27	26	37	42	17	38	29
dont de proximité	5	9	9	10	12	8	6	12
Accessibilité d'après les temps constatés								
Écoles, collèges et lycées	23	32	31	55	47	21	39	39
dont écoles et collèges	9	13	14	21	19	13	11	15

	Bassins de vie dont le centre appartient au PNR									
	Condat	Murat	Riom- ès- Montagnes	Ardes	Besse-et- Saint- Anastaise	La Bour- boule	La Tour- d'Auv.	Mont- Dore	Pontgi- baud	Rocheport- Montagne
Population 1999	2 600	5 500	6 600	1 500	4 600	4 000	3 600	1 700	6 600	2 700
Temps d'accès aux services à la population	44	19	32	34	31	27	43	23	26	29
Accessibilité aux équipements										
Concurrentiels	30	10	11	26	18	4	29	1	16	20
Non concurrentiels	33	13	23	33	24	20	38	20	26	28
dont de proximité	14	7	12	19	11	5	15	1	12	12
De santé	49	21	38	37	36	41	50	37	32	36
dont de proximité	7	5	9	11	11	2	11	0	15	11
Accessibilités d'après les temps constatés										
Écoles, collèges et lycées	63	31	54	41	45	41	54	35	31	30
dont écoles et collèges	19	8	13	21	16	6	29	6	12	14

Accessibilité générale : temps moyen mis par la population pour accéder à l'ensemble des services à la population (en minutes).

(1) **Référence :** moyenne des 1 745 bassins de vie métropolitains centrés sur un bourg ou une petite ville.

Sources : Insee, Recensement 1999 - Inventaire communal 1998 ; INRA (temps d'accès) d'après Routel20 (IGN)

L'accueil touristique

Capacité d'accueil touristique

La capacité d'accueil touristique est mesurée conventionnellement par le nombre de lits mis à disposition des touristes dans l'ensemble des structures offrant un service d'hébergement. Dans ce cadre, sont recensés les chambres d'hôtels (homologuées ou non), les emplacements de campings, les places dans les autres hébergements. Dans ce dernier cas, sont comptabilisés les centres de vacances, les villages et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse, les refuges et gîtes d'étape ainsi que les chambres d'hôtes.

En 1998, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne offre 59 121 lits touristiques sur les 168 029 mis à disposition en Auvergne. Les campings participent pour 52 % à cette offre, les hôtels pour 25 % et les autres hébergements (gîtes d'étape, chambre d'hôtes, auberges de jeunesse, meublés⁽¹⁾...) pour 23 %. La structure de la capacité d'accueil du Parc est proche de celle de l'Auvergne. Toutefois, le poids de l'offre des autres hébergements est plus élevé dans le Parc (23 %) que dans la région (21 %).

En outre, la densité de l'accueil touristique s'élève à 13,7 lits au km² alors qu'elle s'établit à 6,5 lits au niveau régional. L'offre d'accueil touristique du Parc représente ainsi 35 % de l'offre de la région et 34 % sur le seul champ des hôtels et des campings.

Localisation de la capacité d'accueil

La capacité d'hébergement n'est pas répartie de façon uniforme au sein du Parc. Les Monts Dore concentrent près d'un lit touristique sur deux. L'offre hôtelière de la Chaîne des Puys est comparable à celle des Monts du Cantal. Toutefois, l'offre cantalienne s'exprime sur un espace deux fois et demi plus vaste que celui de la Chaîne des Puys. La part de l'offre des Monts du Cantal dans l'offre totale du Parc est similaire pour tous les types d'hébergement. Le plateau du Cézallier est le territoire le moins touristique du Parc en termes de capacité d'accueil. Néanmoins, il propose aux touristes plus de lits hôteliers que l'Artense.

Capacité d'accueil touristique du Parc en 1998

Nombre de lits touristiques	Auvergne	Parc	Artense	Cézallier	Monts du Cantal	Chaîne des Puys	Monts Dore
Hôtels	46 422	14 672	354	424	3 358	3 548	6 988
Campings	86 178	30 765	2 289	1 794	7 800	4 851	14 031
Autres hébergements	35 429	13 684	1 579	846	2 947	1 222	7 090
Ensemble	168 029	59 121	4 222	3 064	14 105	9 621	28 109
Densité de l'accueil (lits/km ²)	6,5	13,7	10,3	3,2	8,6	14,7	42,5
Taux de fonction touristique (lits/100 hab.)	12,8	54,5	70,9	37,4	53,2	18,9	197,0

Sources : Insee, Inventaire communal 1998 - Recensement de la population 1999 ; Ministère de l'Agriculture et de la Forêt - Scea

Dans la Chaîne des Puys, l'offre hôtelière repose principalement sur la station thermale de Châtel-Guyon. Cette commune concentre 71 % des hôtels homologués et 86 % de l'offre de lits touristiques hôteliers de la zone. La commune d'Aydat offre l'accueil le plus conséquent en matière de camping (29 % de l'offre de la Chaîne des Puys). Aydat et Châtel-Guyon concentrent à elles deux 56 % des emplacements homologués des campings des Puys.

Dans les Monts Dore, cinq communes (Mont-Dore, La Bourboule, Besse-et-Saint-Anastaise, Murol et Saint-Nectaire) regroupent 88 % de l'offre de lits touristiques. Mont-Dore qui cumule thermalisme et activités de sport d'hiver rassemble 33 % du parc hôtelier homologué et 36 % de l'offre hôtelière de la zone. Mont-Dore n'est pas la commune la mieux lotie pour l'offre dans les campings : Chambon-sur-Lac, La Bourboule, Saint-Victor-la-Rivière proposent plus d'emplacements de campings aux touristes. C'est toutefois la commune du Mont-Dore qui offre, dans la zone des Monts Dore, le plus de lits touristiques d'hôtels et de campings réunis.

Dans les Monts du Cantal, l'offre de lits présente le maillage le plus fin. Notamment, 30 communes regroupent les 69 hôtels homologués de la zone. Cinq d'entre elles (Vic-sur-Cère, Laveissière, Saint-Jacques-des-Blats, Salers et Thiézac) concentrent toutefois 60 % de l'offre hôtelière. L'offre de camping est répartie de façon plus homogène sur le territoire. Trois communes rassemblent 40 % de l'offre de camping (Vic-sur-Cère, Neuveglise et Murat). Six communes (Laveissière, Le Falgoux, Riom-ès-Montagne, Salers, Thiézac et Mandailles-Saint-Julien) proposent une offre équivalente et couvrent 30 % des emplacements de campings homologués des Monts du Cantal.

Dans le massif du Cézallier, l'offre hôtelière est présente dans huit communes (Égliseneuve-d'Entraigue, Condat, Allanche, Compains, Mazoie, Picherande, Valbeix et Marcenat) qui offrent individuellement entre une dizaine et une trentaine de chambres. Les campings sont également implantés dans huit communes du Cézallier.

⁽¹⁾ Dans les autres hébergements sont classés les centres de vacances, les villages et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse, les refuges, les gîtes d'étapes ainsi que les chambres d'hôtes.

Poids des massifs et de l'Artense dans l'offre touristique du Parc en 1998

Part de lits touristiques des zones dans l'offre du Parc	Artense	Cézallier	Monts du Cantal	Chaîne des Puys	Monts Dore	Parc
Hôtels	2,41 %	2,89 %	22,89 %	24,18 %	47,63 %	100 %
Campings	7,44 %	5,83 %	25,35 %	15,77 %	45,61 %	100 %
Autres hébergements	11,54 %	6,18 %	21,54 %	8,93 %	51,81 %	100 %
Ensemble	7,14 %	5,18 %	23,86 %	16,27 %	47,54 %	100 %

Sources : Insee, Inventaire communal 1998 - Recensement de la population 1999 ; Ministère de l'Agriculture et de la Forêt - Scees

Offre de lits des hôtels homologués des communes les plus touristiques du Parc en 2000

Communes	Zones	Chambres homologuées	Lits touristiques	Poids dans le Parc
Châtel-Guyon	Chaîne des Puys	1 280	2 560	22,98 %
Mont-Dore	Monts Dore	927	1 854	16,64 %
La Bourboule	Monts Dore	636	1 272	11,42 %
Besse-et-Saint-Anastaise	Monts Dore	334	668	6,00 %
Vic-sur-Cère	Monts du Cantal	304	608	5,46 %
Laveissière	Monts du Cantal	212	424	3,81 %
Murol	Monts Dore	200	400	3,59 %
Saint-Nectaire	Monts Dore	148	296	2,66 %
Chambon-sur-Lac	Monts Dore	112	224	2,01 %
Saint-Jacques-des-Blats	Monts du Cantal	107	214	1,92 %
Ensemble des communes		4 260	8 520	76,48 %
Parc		5 570	11 140	

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

Parmi les communes qui accueillent un hôtel, seulement cinq possèdent également un camping. Trois communes (Condat, Allanche et Égliseneuve-d'Entraigue) assurent 80 % de l'offre de camping de la zone.

Dans le plateau de l'Artense, l'activité hôtelière homologuée est exercée dans les communes de Beaulieu, Bagnols, Saint-Étienne-de-Chomeil, Lanobre, Champs-sur-Tarentaine-Marchal. Selon les communes, le nombre de chambres mises à disposition varie entre 4 et 22. Lanobre, Champs-sur-Tarentaine-Marchal assurent plus de la moitié de l'offre de camping du plateau.

Dans le Parc, une dizaine de communes regroupe la moitié des emplacements de campings ou des chambres d'hôtels des établissements homologués.

Structure de la capacité d'accueil

La structure de la capacité d'accueil est différenciée selon le territoire.

Les Monts Dore et les Monts du Cantal rassemblent plus de 70 % de l'offre de lits touristiques du Parc (respectivement 47,5 % et 24 %). Dans ces massifs, la structure de cette offre est équivalente à celle enregistrée au sein du Parc : prépondérance

de l'offre des campings, poids équivalents de l'offre de lits en hôtels ou en autres hébergements.

Dans l'Artense et le Cézallier, l'offre des campings est prédominante. Les lits des autres hébergements sont surreprésentés dans ces zones par rapport à la moyenne de l'offre dans le massif. Toutefois, ces deux zones concentrent seulement 12 % de l'offre touristique du Parc.

La Chaîne des Puys, qui regroupe 16 % de l'offre touristique, se trouve dans une position intermédiaire. Elle rassemble un lit d'hôtel sur quatre présents dans le Parc. Sa structure d'offre touristique se démarque ainsi de celle des autres zones. Elle présente une surreprésentation des hôtels au détriment des autres hébergements touristiques. Ces deux modes d'hébergement concourent respectivement à 37 % et 13 % de l'offre de la Chaîne des Puys.

Densité touristique et poids de l'offre touristique

En 1999, si la structure de l'offre d'accueil touristique rapproche les Monts Dore et du Cantal, la densité de l'accueil touristique (nombre de lits au km²) oppose ces deux massifs.

Offre de lits des campings homologués des communes les plus touristiques du Parc en 2000

Communes	Zones	Emplacements homologués	Lits touristiques	Poids dans le Parc
Chambon-sur-Lac	Monts Dore	877	2 631	9,55 %
La Bourboule	Monts Dore	604	1 812	6,58 %
Saint-Victor-la-Rivière	Monts Dore	440	1 320	4,79 %
Mont-Dore	Monts Dore	406	1 218	4,42 %
Aydat	Chaîne des Puys	403	1 209	4,39 %
Vic-sur-Cère	Monts du Cantal	392	1 176	4,27 %
Châtel-Guyon	Chaîne des Puys	385	1 155	4,19 %
Saint-Nectaire	Monts Dore	378	1 134	4,12 %
Murol	Monts Dore	353	1 059	3,85 %
Besse-et-Saint-Anastaise	Monts Dore	335	1 005	3,65 %
Ensemble des communes		4 573	13 719	49,81 %
Parc		9 180	27 540	

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

Offre de lits touristiques des hôtels et campings homologués des communes les plus touristiques du Parc en 2000

Communes	Zones	Lits touristiques	Poids dans le Parc
Châtel-Guyon	Chaîne des Puys	4 610	11,92 %
Mont-Dore	Monts Dore	3 593	9,29 %
La Bourboule	Monts Dore	3 116	8,06 %
Chambon-sur-Lac	Monts Dore	2 090	5,40 %
Vic-sur-Cère	Monts du Cantal	1 696	4,38 %
Besse-et-Saint-Anastaise	Monts Dore	1 672	4,32 %
Murol	Monts Dore	1 306	3,38 %
Saint-Nectaire	Monts Dore	1 200	3,10 %
Laveissière	Monts du Cantal	896	2,32 %
Saint-Victor-la-Rivière	Monts du Cantal	880	2,28 %
Ensemble des communes		21 059	54,44 %
Parc		38 680	

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

Offrant 42 lits touristiques au km², les Monts Dore se démarquent des autres massifs et du plateau de l'Artense en affichant une densité d'accueil trois fois plus élevée que celle observée en moyenne sur le Parc. Les touristes trouveront environ 15 lits touristiques au km² dans la Chaîne des Puys, 10 dans l'Artense, 9 dans les Monts du Cantal et 3 dans le Céallier. Par ailleurs, l'intensité de l'activité touristique pour la population locale peut être évaluée par le taux de fonction touristique (nombre de lits pour 100 habitants). Ce ratio propose ainsi une autre vision de l'offre de services touristiques du Parc.

C'est dans les Monts Dore que l'investissement dans les activités touristiques est le plus fort. La zone offre ainsi près de 200 lits touristiques pour 100 habitants. Ce ratio atteint 71 lits dans l'Artense, 53 dans les Monts du Cantal, 37 dans le Céallier et seulement 19 dans la Chaîne des Puys.

Le nombre de lits pour 100 habitants de la Chaîne des Puys permet de relativiser l'importance de la capacité d'accueil de cette zone par rapport à sa population locale résidente. Sous l'hypothèse théorique dans laquelle les lits offerts seraient occupés à 100 %, le supplément de population touristique, par rapport à la population résidente, accueillie dans cette zone ne serait que de 19 % alors qu'il serait, dans les mêmes conditions, de 37 % dans la zone du Céallier par exemple. La fonction touristique du Céallier se révèle ainsi deux fois plus forte que celle de la Chaîne des Puys.

Le Céallier reste toutefois en retrait dans ce domaine avec un taux de fonction touristique (37) inférieur à celui relevé dans le Parc (54) mais supérieur à celui observé dans la région (13).

Évolution de la capacité d'accueil touristique entre 2000 et 2007

Évolution de la capacité d'accueil des hôtels

L'évolution de la capacité d'accueil des hôtels est mesurée par la chronique du nombre de chambres dans les hôtels classés sur la période 2000-2007.

La capacité d'accueil des hôtels du Parc a diminué de 22,8 % entre 2000 et 2007 alors qu'au cours de ces mêmes années la baisse s'est établie à 13,1 % dans la région. Le poids du Parc dans l'offre hôtelière régionale diminue ainsi, passant de 31,1 % en 2000 à 27,6 % en 2007.

Cette baisse de la capacité d'accueil modifie la répartition de l'offre entre les différentes zones du Parc. La baisse du nombre de chambres dans les hôtels des Monts Dore et du Cantal avoisine 3 % par an. Elle est plus modérée dans le plateau de l'Artense (- 2 % par an) mais plus prononcée dans la Chaîne des Puys (- 6,4 % par an).

L'évolution de la capacité d'accueil hôtelier dans le Cézallier est atypique. Elle s'accroît de 4,2 % en moyenne par an entre 2000 et 2007. Ainsi, le poids de la capacité hôtelière du Cézallier dans le Parc a presque doublé en sept ans (1,8 % en 2000 et 3,2 % en 2007).

Entre 2000 et 2007, dans le Cézallier, deux hôtels ont cessé leur activité et trois ont ouvert. Dix hôtels homologués sont ainsi actifs en 2007. C'est la seule zone du Parc dans laquelle l'offre hôtelière a progressé au cours des sept années passées. Dans l'Artense une cessation d'activité a eu lieu dans le même temps. C'est la baisse d'activité la plus faible enregistrée dans les différentes zones du Parc.

Dans la Chaîne des Puys, la décroissance de l'activité hôtelière a été la plus conséquente. On dénombre 17 cessations d'activité pour une création d'entreprise. C'est majoritairement la commune de Châtel-Guyon qui a été touchée par cette baisse d'activité. Elle concentre, en 2000, 71 % des hôtels homologués et 86 % de l'offre de lits touristiques hôteliers de la zone. En 2007, le poids de la commune dans l'offre de la Chaîne des Puys atteint seulement 62 % des hôtels classés et 75 % des chambres homologuées offertes.

Dans les Monts du Cantal, la baisse de l'activité hôtelière est plus faible que dans la Chaîne des Puys. Toutefois, les cinq communes touristiques (Vic-sur-Cère, Laveissière, Saint-Jac-

ques-des-Blats, Salers et Thiézac) qui concentraient 60 % de l'offre hôtelière de la zone en 2000 ne participent en 2007 qu'à hauteur de 54 % à cette activité. C'est dans la commune de Laveissière que la chute de l'offre a été la plus spectaculaire (- 57 %).

À l'exception de Besse-et-Saint-Anastaise, toutes les communes les plus touristiques des Monts Dore (Mont-Dore, La Bourboule, Murol et Saint-Nectaire) ont vu leur activité hôtelière diminuer entre 2000 et 2007. Ainsi, elles ne représentent plus que 86 % de l'offre hôtelière des Monts Dore en 2007, contre 88 % en 2000.

En 2007, l'offre hôtelière se concentre toujours au sein des trois massifs Monts Dore, Chaîne des Puys et Monts du Cantal. Les chambres mises à disposition sont dorénavant plus nombreuses dans les Monts du Cantal que dans la Chaîne des Puys.

Évolution de la capacité d'accueil de l'hôtellerie de plein air

Les modifications de la capacité d'accueil d'hôtellerie de plein air peuvent être appréhendées par l'évolution du nombre des emplacements de camping homologués sur la période 2000-2007.

La capacité d'accueil de l'hôtellerie de plein air du Parc a diminué de 6,7 % entre 2000 et 2007 alors que sur cette même période la baisse s'est établie à 5,2 % dans la région. Le poids du Parc au sein de l'accueil des campings régionaux s'établit ainsi à 36,6 % en 2007, contre 37,2 % en 2000. Cette diminution annuelle moyenne de 1,0 % entre 2007 et 2000 cache des évolutions contrastées au sein du Parc.

Entre 2000 et 2005, l'offre d'accueil des campings s'est accrue dans trois zones du Parc sur cinq : l'Artense, le Cézallier et la Chaîne des Puys (croissance comprise entre 0,3 % dans le plateau de l'Artense et 1,5 % dans le Cézallier et la Chaîne des Puys).

Cette croissance n'a pas réussi à endiguer les cessations d'activité dans les campings des Monts Dore et du Cantal (respectivement - 2,6 % et - 0,7 %).

Entre 2005 et 2007, la baisse du nombre d'emplacements dans les campings touche également le plateau de l'Artense et le massif du Cézallier. L'offre des campings dans la Chaîne des Puys continue sa progression, mais à un rythme plus faible qu'au cours des cinq années précédentes.

Évolution de la capacité d'accueil hôtelier du Parc (hôtellerie classée)

	Nombre de chambres en 2000	Évolution moyenne annuelle 2005/2000	Nombre de chambres en 2005	Évolution moyenne annuelle 2007/2005	Nombre de chambres en 2007	Évolution moyenne annuelle 2007/2000
Auvergne	17 904	- 1,6 %	16 488	- 2,9 %	15 561	- 2,0 %
Parc	5 570	- 3,5 %	4 667	- 4,0 %	4 298	- 3,6 %
Artense	75	- 0,7 %	75	- 4,8 %	67	- 1,6 %
Cézallier	102	+ 7,4 %	146	- 3,5 %	136	+ 4,2 %
Chaîne des Puys	1 498	- 6,6 %	1 065	- 5,9 %	944	- 6,4 %
Monts Dore	2 551	- 2,3 %	2 274	- 4,7 %	2 062	- 3,0 %
Monts du Cantal	1 344	- 3,8 %	1 108	- 0,9 %	1 089	- 3,0 %

Sources : Insee ; Pôle de compétence Tourisme

Évolution de la capacité d'accueil du Parc en hôtellerie de plein air homologuée

	Nombre d'emplacements en 2000	Évolution moyenne annuelle 2005/2000	Nombre d'emplacements en 2005	Évolution moyenne annuelle 2007/2005	Nombre d'emplacements en 2007	Évolution moyenne annuelle 2007/2000
Auvergne	24 645	- 0,8 %	23 633	- 0,6 %	23 360	- 0,8 %
Parc	9 180	- 1,1 %	8 700	- 0,8 %	8 561	- 1,0 %
Artense	629	+ 0,3 %	637	- 1,4 %	619	- 0,2 %
Cézallier	500	+ 1,5 %	539	- 3,7 %	500	0,0 %
Chaîne des Puys	1 407	+ 1,5 %	1 516	+ 0,1 %	1 520	+ 1,1 %
Monts Dore	4 470	- 2,6 %	3 914	- 0,4 %	3 880	- 2,0 %
Monts du Cantal	2 174	- 0,7 %	2 095	- 1,3 %	2 042	- 0,9 %

Sources : Insee ; Pôle de compétence tourisme

In fine, la croissance de l'offre enregistrée dans la Chaîne des Puys, le Cézallier et le plateau de l'Artense ne parvient pas à contrebalancer les suppressions d'emplacements réalisées

dans les campings des Monts Dore et du Cantal depuis le début des années 2000.

La fréquentation touristique

La fréquentation

Des touristes moins nombreux entre 2005 et 2007

En 2007, dans le Parc, la fréquentation touristique dans l'hôtellerie a pâti, comme en Auvergne, de conditions climatiques médiocres aussi bien en fin de saison hivernale qu'au cours de l'été. Les hôtels du Parc ont accueilli 310 400 clients et totalisé 698 300 nuitées. Par rapport à 2005, le nombre de séjours est en baisse de 11 %, celui des nuitées de 12 %. Le poids de l'activité hôtelière du Parc au sein de la région a diminué d'environ 1,5 point entre 2005 et 2007. En 2007, il représente 15,5 % des séjours auvergnats et 20,5 % des nuitées régionales.

L'Artense, le Cézallier et la Chaîne des Puys sont les zones les plus touchées, avec des baisses de nuitées comme de séjours d'environ 20 % entre 2005 et 2007. Toutefois, la hausse de fréquentation de la clientèle étrangère dans l'Artense et le Cézallier a ralenti la chute de l'activité reposant sur la clientèle française. Ainsi, la part des nuitées étrangères dans l'ensemble des nuitées a progressé de 21 % entre 2005 et 2007 dans le Cézallier et de 9 % dans l'Artense.

Les résultats d'ensemble sont moins négatifs dans les Monts Dore (diminution des nuitées de 10 % et des séjours de 13 %) et les Monts du Cantal (diminution des nuitées de 8 % et des séjours de 4 %).

La part des nuitées étrangères est très supérieure à la moyenne du Parc dans les Monts du Cantal : dans les communes de Dienne, Fontanges, Saint-Martin-Valmeroux et Salers, plus de 20 % des nuitées sont le fait d'une clientèle étrangère.

Globalement, la fréquentation touristique du Parc repose sur l'accueil des hôtels des Monts Dore et du Cantal. Ils assurent respectivement 48 % et 30 % des séjours touristiques qui ont lieu dans le Parc en accueillant respectivement 53 % et 26 % des nuitées des touristes du Parc.

Taux d'occupation en baisse entre 2005 et 2007 : une rentabilité amoindrie

Au cours de l'année 2007, le taux d'occupation de l'ensemble des hôtels a atteint 38 % dans le Parc (48,5 % pour l'Auvergne). Il diminue de 1,9 point par rapport à l'année 2005. Ce résultat est dû en partie à la baisse du nombre de chambres offertes (- 8 % par rapport à 2005).

La baisse du taux d'occupation a été la plus soutenue dans l'Artense (- 10 %), les Monts Dore (- 6 %) et les Monts du Cantal (- 5 %). Le taux d'occupation des hôtels de la Chaîne des Puys diminue seulement de 2 %.

En 2007, le taux moyen d'occupation des hôtels dans le Parc cache une rentabilité de la capacité offerte très différente au sein des cinq zones qui le composent. Dans le Cézallier ou l'Artense, sur 100 chambres offertes, seule une vingtaine trouve un occupant.

Taux d'occupation des hôtels du Parc en 2005 et 2007

	2005	2007	Évolution 2007/2005
Artense	24,1 %	21,6 %	- 10,0 %
Cézallier	20,6 %	19,7 %	- 4,0 %
Chaîne des Puys	47,5 %	46,6 %	- 2,0 %
Monts Dore	40,6 %	38,7 %	- 6,0 %
Monts du Cantal	35,9 %	34,0 %	- 5,0 %
Parc	39,9 %	38,0 %	- 5,0 %
Auvergne	48,6 %	48,5 %	0,0 %

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

Fréquentation dans l'hôtellerie en 2007

	Séjours				Nuitées			
	Français	Étrangers	Ensemble	En % du Parc	Françaises	Étrangères	Ensemble	En % du Parc
Artense	2 525	328	2 853	0,9 %	5 172	674	5 846	0,8 %
Chaîne des Puys	52 956	5 375	58 331	18,8 %	121 172	9 662	130 834	18,7 %
Cézallier	5 189	638	5 827	1,9 %	10 137	1 220	11 357	1,6 %
Monts Dore	138 943	11 317	150 260	48,4 %	344 182	25 404	369 586	52,9 %
Monts du Cantal	82 743	10 389	93 132	30,0 %	158 895	21 791	180 686	25,9 %
Parc	282 356	28 047	310 403	100,0 %	639 558	58 751	698 309	100 %
Part du Parc dans la région	16,1 %	11,4 %	15,5 %		21,4 %	14,2 %	20,5 %	
Auvergne	1 757 958	246 661	2 004 619		2 989 755	413 185	3 402 940	

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

La rentabilité de la chambre offerte augmente dans les autres massifs. Le taux d'occupation s'établit à 34 % dans le Cantal, 39 % dans les Monts Dore pour atteindre 47 % dans la Chaîne des Puys.

Une durée moyenne de séjour hôtelier stable par rapport à 2005

Dans le Parc, au cours de l'année 2007, la durée moyenne de séjour des touristes est équivalente à celle enregistrée au cours de l'année 2005. Tous types d'hôtels confondus, les touristes sont restés en moyenne 2,25 jours (2,26 jours en 2005). Marque d'une spécialisation touristique certaine, la durée moyenne de séjour dans le Parc est plus élevée que la durée moyenne régionale. Cette dernière s'établit à 1,70 jour en 2007 et 1,74 jour en 2005.

C'est dans les Monts du Cantal, le Cézallier et l'Artense que les séjours sont les plus courts (respectivement 1,94, 1,95 et 2,05 jours). La durée de séjour atteint 2,24 jours dans la Chaîne des Puys et 2,46 jours dans les Monts Dore. Au sein même de la Chaîne des Puys, la durée des séjours n'est pas homogène. Ils sont particulièrement longs à Châtel-Guyon, probablement en raison de la présence des curistes. Si l'on estime un séjour moyen dans la Chaîne des Puys en excluant Châtel-Guyon, la durée du séjour se réduit de 0,80 jour.

La clientèle étrangère allonge ses séjours hôteliers dans le Parc

Comme au niveau régional, la durée de séjour des Français dans le Parc est supérieure à celle des étrangers. Les Français séjournent en moyenne 2,27 jours dans le Parc alors que la clientèle étrangère réside 2,09 jours (respectivement 1,70 jour contre 1,68 jour en Auvergne). Toutefois les Monts du Cantal et l'Artense se démarquent de cette moyenne en accueillant des étrangers sur des séjours plus longs que ceux réalisés par

les Français. L'écart est conséquent dans les Monts du Cantal où les séjours des étrangers comptent en moyenne 2,10 jours alors que les séjours des Français ne dépassent pas 1,92 jour.

Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

Dans le Parc, en 2007, la fréquentation touristique en hôtellerie de plein air a subi comme en Auvergne des conditions climatiques estivales médiocres.

Les campings du Parc ont accueilli 126 400 clients et totalisé 627 600 nuitées. Par rapport à 2005, l'activité des campings du Parc s'est réduite de 18 % en termes de séjours et de 15 % en termes de nuitées. En Auvergne, sur la même période, la diminution du nombre de séjours est de 17 %, celle du nombre de nuitées de 18 %. Le poids de l'activité d'hôtellerie de plein air du Parc au sein de la région a diminué de 0,5 point en deux ans. En 2007, l'activité des campings dans le Parc contribue ainsi à 34,3 % des séjours auvergnats et 42,1 % des nuitées régionales. Entre 2005 et 2007, les Monts Dore, la Chaîne des Puys et les Monts du Cantal sont les zones les plus touchées, avec des baisses de nuitées d'environ 15 % et des diminutions de séjours proches de 20 %. L'activité des campings de l'Artense est moins uniforme. Le plateau enregistre une augmentation conséquente des séjours sur la période (18 %) contrebalancée par une baisse des nuitées de 5 %. L'activité dans le Cézallier est mieux orientée. Les séjours augmentent de 5 % et les nuitées de 2,4 %.

En 2007, la fréquentation touristique du Parc repose sur l'accueil des campings des Monts Dore, de la Chaîne des Puys et des Monts du Cantal. Ils assurent, au sein du Parc, respectivement 47 %, 25 % et 19 % des séjours touristiques et accueillent respectivement 55 %, 21 % et 17 % des nuitées des touristes. Ainsi, contrairement à ce que l'on avait observé pour les hôtels, la fréquentation touristique des campings de la Chaîne des Puys est plus forte que celle des campings des Monts du Cantal.

Durée moyenne des séjours en hôtels en 2007 et évolution entre 2005 et 2007

	Durée de séjour *	Évolution 2007/2005	Durée de séjour * des étrangers	Évolution 2007/2005	Durée de séjour * des Français	Évolution 2007/2005
Artense	2,05	+ 2,7 %	2,06	+ 10,7 %	2,05	+ 1,9 %
Chaîne des Puys	2,24	- 3,9 %	1,80	- 0,2 %	2,29	- 4,4 %
Cézallier	1,95	- 2,7 %	1,91	+ 13,2 %	1,95	- 3,8 %
Monts Dore	2,46	+ 3,7 %	2,24	+ 16,1 %	2,48	+ 2,6 %
Monts du Cantal	1,94	- 4,2 %	2,10	+ 3,6 %	1,92	- 5,2 %
Parc	2,25	- 0,3 %	2,09	+ 8,5 %	2,27	- 1,2 %
Auvergne	1,70	- 2,5 %	1,68	- 1,1 %	1,70	- 2,7 %

* En jours

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

Fréquentation en hôtellerie de plein air en 2007

	Séjours				Nuitées			
	Français	Étrangers	Ensemble	En % du Parc	Françaises	Étrangères	Ensemble	En % du Parc
Artense	5 328	1 185	6 513	5,2 %	26 233	4 425	30 658	4,9 %
Cézallier	3 916	1 249	5 165	4,1 %	15 078	2 835	17 913	2,9 %
Chaîne des Puys	21 137	10 489	31 626	25,0 %	101 779	26 965	128 744	20,5 %
Monts Dore	44 909	14 147	59 056	46,7 %	277 388	67 182	344 570	54,9 %
Monts du Cantal	18 254	5 770	24 024	19,0 %	89 106	16 597	105 703	16,8 %
Parc	93 544	32 840	126 384	100 %	509 584	118 004	627 588	100,0 %
Poids du Parc dans la région	38,9 %	25,6 %	34,3 %		46,5 %	29,8 %	42,1 %	
Auvergne	240 609	128 374	368 983		1 095 923	395 777	1 491 700	

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

Taux d'occupation en baisse entre 2005 et 2007 : une rentabilité amoindrie

Au cours de l'année 2007, le taux d'occupation de l'ensemble de l'hôtellerie de plein air a atteint 21,9 % dans le Parc (20,5 % pour l'Auvergne). Il diminue de 12 % par rapport à l'année 2005. Cette baisse repose sur une désaffection plus grande de la clientèle française que de la clientèle étrangère.

La baisse du taux d'occupation a été la plus forte dans les Monts du Cantal (- 20,9 %). Elle reste conséquente (- 14,1 %) dans la Chaîne des Puys et largement significative dans les Monts Dore (- 11,1 %).

En 2007, le taux moyen d'occupation de l'hôtellerie de plein air dans le Parc (21,9 %) cache des rentabilités distinctes au sein des cinq zones qui le composent. Sur 100 emplacements offerts, 13 sont occupés dans le Cézallier et 17 dans l'Artense. La rentabilité de l'emplacement offert augmente dans les autres massifs. Le taux

d'occupation s'établit à 18 % dans le Cantal, 24 % dans les Monts Dore pour atteindre 25 % dans la Chaîne des Puys.

Le classement des différentes zones du Parc en fonction de cette rentabilité est le même pour l'hôtellerie que pour les campings.

Une durée moyenne de séjour en progression par rapport à 2005

Au cours de l'année 2007, la durée moyenne de séjour des touristes dans le Parc s'est accrue par rapport à celle enregistrée en 2005. Tous types de campings confondus, les touristes sont restés en moyenne 4,97 jours (4,82 jours en 2005).

Marque d'une spécialisation touristique certaine, la durée moyenne de séjour dans le Parc est plus élevée que la durée moyenne en région. Cette dernière s'établit à 4,04 jours en 2007 contre 4,11 jours en 2005. L'écart entre les séjours touristiques dans le Parc et les séjours touristiques dans l'ensemble de la région est plus élevé pour l'hôtellerie de plein air que pour l'hôtellerie.

C'est dans les Monts Dore que les séjours sont les plus longs (5,83 jours en 2007) et c'est toujours sur ce massif que l'augmentation de la durée des séjours a été la plus forte entre 2005 et 2007 (+ 8,8 %).

Comme au niveau régional, la durée moyenne des séjours des touristes français (5,45 jours) est plus longue que celle des touristes étrangers (3,59 jours). Cette caractéristique est vraie quel que soit le massif du Parc.

Toutefois, l'écart de durée de séjour entre les touristes étrangers et français s'est amoindri en deux ans de façon significative. Les touristes français résident, en moyenne, dans le Parc 5,45 jours en 2007 contre 5,30 jours en 2005. Les touristes étrangers accueillis en camping sont venus moins nombreux dans le Parc en 2007 qu'en 2005 mais la durée de leur séjour a augmenté de 4,3 % sur deux ans (contre 3,6 % pour la durée des séjours étrangers en Auvergne).

Taux d'occupation des campings du Parc en 2005 et 2007

	2005	2007	Évolution 2007/2005
Artense	13,7 %	16,7 %	+ 22,0 %
Cézallier	11,5 %	12,4 %	+ 7,4 %
Chaîne des Puys	28,8 %	24,7 %	- 14,1 %
Monts Dore	27,5 %	24,4 %	- 11,1 %
Monts du Cantal	22,7 %	17,9 %	- 20,9 %
Parc	24,9 %	21,9 %	- 12,0 %
Auvergne	24,1 %	20,5 %	- 14,9 %

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

Durée moyenne des séjours en campings en 2007 et évolution entre 2005 et 2007

	Durée de séjour *	Évolution 2007/2005	Durée de séjour * des étrangers	Évolution 2007/2005	Durée de séjour * des Français	Évolution 2007/2005
Artense	4,71	- 20,0 %	3,73	- 20,0 %	4,92	- 22,0 %
Chaîne des Puys	3,47	- 2,6 %	2,27	- 10,5 %	3,85	- 0,8 %
Cézallier	4,07	+ 4,5 %	2,57	- 1,5 %	4,82	+ 8,0 %
Monts Dore	5,83	+ 8,8 %	4,75	+ 16,7 %	6,18	+ 6,5 %
Monts du Cantal	4,40	- 5,6 %	2,88	- 3,5 %	4,88	- 4,2 %
Parc	4,97	3,0 %	3,59	+ 4,3 %	5,45	+ 2,9 %
Auvergne	4,04	- 1,6 %	3,08	+ 3,6 %	4,55	- 3,3 %

* En jours

Sources : Insee ; Direction du Tourisme

L'emploi lié au tourisme

Poids des activités caractéristiques du tourisme au sein des activités du Parc

En 1999, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne compte 1 825 salariés et 812 non salariés occupés dans les activités touristiques. Parmi celles-ci sont comptabilisées les hébergements touristiques (hôtels, campings, etc.), les restaurants, cafés et débits de boissons, les agences de voyage et offices de tourisme, les activités thermales et de thalassothérapie, les remontées mécaniques. Ces emplois représentent 8,8 % de l'emploi total du Parc. Cette part de l'emploi touristique est plus forte dans le Parc qu'au niveau régional (3,2 % de l'emploi total de l'Auvergne).

Ce ratio moyen pour le Parc masque des situations très différentes au sein des quatre massifs et du plateau de l'Artense qui composent le Parc. L'emploi des activités touristiques caractéristiques a dans le Cézallier et l'Artense un poids proche de celui enregistré au niveau régional (respectivement 3,4 % et 4,1 %). Ce poids double dans la Chaîne des Puys et les Monts du Cantal (respectivement 5,8 % et 6,6 %). Il atteint 20 % dans le massif des Monts Dore.

Structure de l'emploi touristique

En 1999, dans le Parc, les activités d'hébergement sont majoritaires au sein des activités touristiques (59 % de l'emploi salarié et 54 % de l'emploi non salarié). Toutefois la part des emplois liés à la restauration est plus de deux fois plus forte pour les actifs non salariés que pour les actifs salariés (respectivement 45 % et 17 %). Les autres activités touristiques reposent quasi exclusivement sur l'emploi salarié.

Globalement les actifs occupés dans les activités d'hébergement représentent 5 % de l'emploi total du Parc. Ce poids important de l'hébergement parmi les activités touristiques singularise le Parc au sein de l'Auvergne où cette même part atteint seulement 1,3 %. Hormis la restauration dont la part dans l'emploi total du Parc (2,3 %) est assez proche de celle en-

registrée dans la région (1,7 %), la part des autres activités touristiques dans l'emploi total est trois fois plus élevée que celle enregistrée en Auvergne.

Le plateau de l'Artense est le seul à se démarquer de ce schéma. Sa structure de l'emploi se rapproche plus de celle de l'Auvergne. Comme pour cette dernière, les emplois liés à la restauration sont prédominants au sein des activités touristiques. En 2005, les 597 établissements ayant une activité touristique dans le Parc emploient 1 879 salariés. Ces activités concernent ainsi 11 % des établissements du Parc et rassemblent 9 % des salariés. La structure de l'emploi salarié touristique s'est très légèrement modifiée depuis 1999. Au cours de la période, la part des emplois dans l'hébergement est restée stable au sein de l'emploi salarié. Mais depuis 2005, les emplois dans la restauration sont désormais aussi nombreux que dans les autres activités touristiques.

L'emploi salarié touristique dans l'ensemble de l'emploi salarié

La part de l'emploi salarié touristique dans l'ensemble de l'emploi salarié en 2005 est près de quatre fois plus élevée dans le Parc (12,3 %) qu'au niveau régional (3,3 %). Une cartographie de ce ratio pour les bassins de vie⁽²⁾ de la région indique qu'une majorité des bassins de vie situés (au moins pour partie) sur le territoire du Parc sont caractérisés par une part de l'emploi salarié touristique supérieure à la moyenne régionale. Certains bassins de vie du Parc se distinguent par un ratio particulièrement élevé. Il s'agit d'une part des bassins du massif des Monts Dore situés autour du Sancy : La Bourboule (26,0 %), Mont-Dore (30,1 %), Besse-et-Saint-Anastaise (38,6 %), mais également dans la Chaîne des Puys du bassin de Châtel-Guyon englobant une station thermale (30,7 %). (cf. carte page 27)

⁽²⁾ Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux principaux services et à l'emploi.

Effectifs salariés et non salariés dans les activités caractéristiques du tourisme en 1999

	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne				Auvergne
	Effectif salarié	Effectif non salarié	Part des non-salariés	Part dans l'emploi total	Part dans l'emploi total
Hébergement	1 073	440	29,1 %	5,0 %	1,3 %
Restauration	318	364	53,4 %	2,3 %	1,7 %
Autres activités	434	8	1,8 %	1,5 %	0,3 %
Ensemble des activités caractéristiques du tourisme	1 825	812	30,8 %	8,8 %	3,2 %

Source : Insee, Recensement de la population 1999

Les emplois salariés touristiques en 2005

	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne			
	Nombre d'établissements employeurs	Effectif salarié moyen ⁽¹⁾	Part des emplois à temps partiel	Amplitude saisonnière ⁽²⁾
Hébergement	334	1 121	22,8 %	2
Restauration	230	379	31,8 %	2
Autres activités	33	379	41,9 %	2
Ensemble des activités caractéristiques du tourisme	597	1 879	28,5 %	2

(1) Effectif moyen un jour de l'année.

(2) Effectif moyen du mois où l'emploi est maximum rapporté au mois où l'emploi est minimum.

Source : Insee, DADS (fichiers établissements et postes)

Ampleur du temps partiel dans l'emploi salarié du Parc

Une autre caractéristique de l'emploi touristique du Parc est la part importante des emplois à temps partiel au sein des activités touristiques : près de trois salariés sur dix travaillent à temps partiel. Toutefois, l'ampleur du temps partiel dans l'emploi touristique est avant tout le reflet de sa structure sectorielle. En effet, l'emploi des activités touristiques se concentre plus dans des activités « consommatrices de temps partiel » que l'emploi non touristique.

Cette part des emplois à temps partiel parmi les emplois touristiques (28,5 %) du Parc des Volcans d'Auvergne est supérieure à celle observée au sein du Parc naturel du Morvan (25 %).

Dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, la part des emplois à temps partiel varie entre 23 % dans l'hébergement, 32 % dans la restauration et 42 % dans les autres activités touristiques.

Là encore cette moyenne cache des disparités fortes entre les massifs du Parc. Dans les Monts Dore et les Monts du Cantal, la part des emplois à temps partiel (respectivement 24,6 % et 23,8 %) est plus faible que celle de l'ensemble du Parc. La « flexibilité » des emplois touristiques est moins forte dans ces massifs que pour les autres zones du Parc. Ainsi, la part des emplois à temps partiel s'établit à 36,5 % dans la Chaîne des Puys mais elle atteint 51 % dans les Monts du Cézallier et 55 % dans le plateau de l'Artense.

Saisonnalité de l'emploi salarié touristique du Parc

La saisonnalité de l'emploi salarié touristique est plus marquée dans le Parc que dans l'ensemble de la région⁽³⁾. En 2005, le rapport entre le nombre d'emplois touristiques occupés en août et le nombre d'emploi touristiques occupés en janvier est

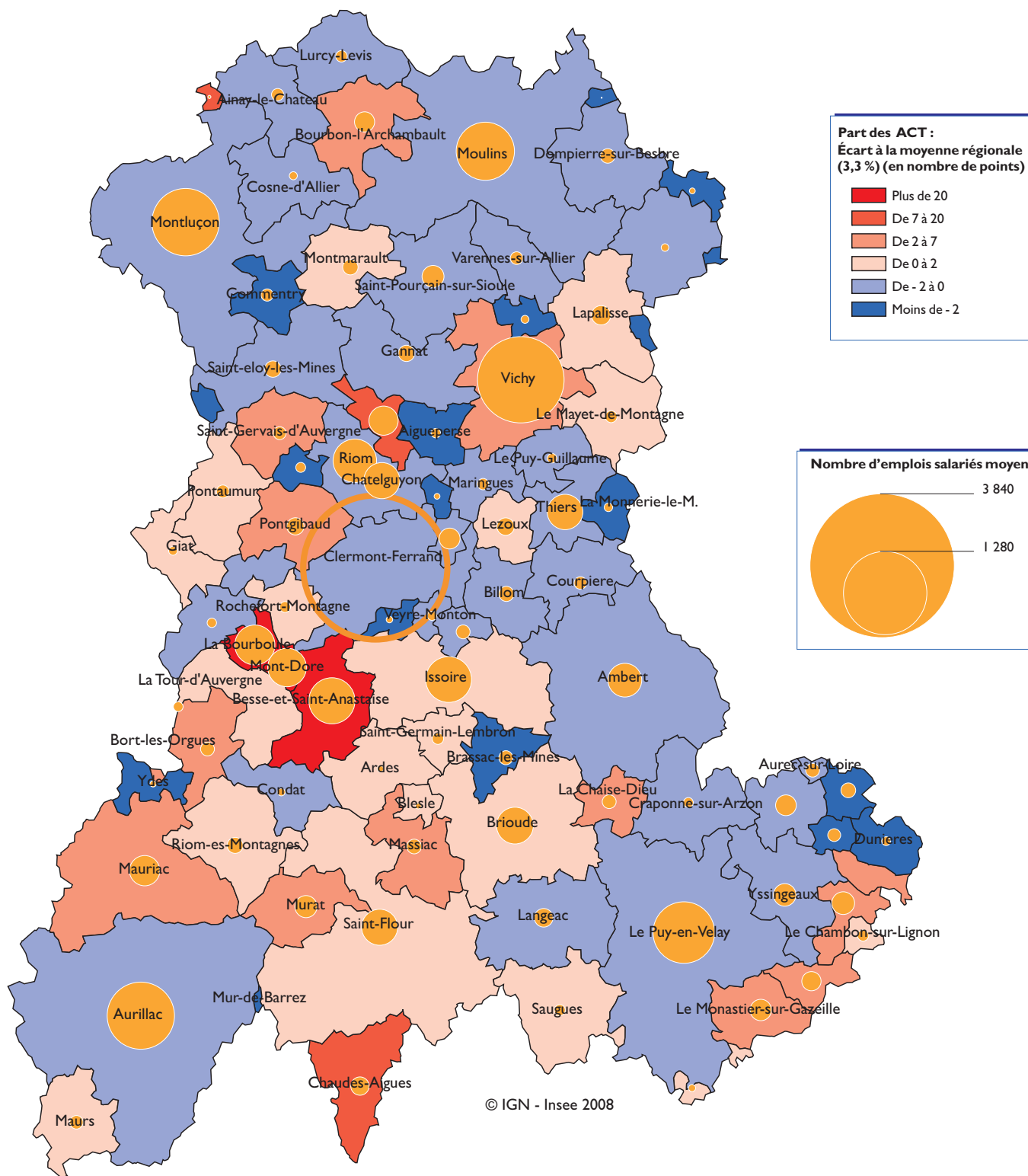
proche de 1,5 en Auvergne alors qu'il s'élève à 2 entre août et novembre pour l'ensemble des emplois touristiques du Parc. Les effectifs salariés touristiques dans le Parc varient ainsi du simple au double au cours de l'année. Le pic d'emploi est réalisé durant les mois d'été (juillet et août, qui occupent près de 3 000 salariés mensuellement). Au cours du mois de novembre, 1 250 salariés seulement travaillent dans le Parc. La saisonnalité annuelle de l'emploi touristique du Parc repose sur deux pics : une élévation de l'emploi en février et mars induite par la saison touristique hivernale (environ + 400 emplois par rapport au niveau enregistré en janvier) puis une élévation continue du nombre des emplois salariés occupés pour culminer au cours des mois d'été (+ 1 300 personnes). Cette saisonnalité des emplois touristiques est plus présente au sein de l'emploi touristique du Parc que pour l'ensemble de la région pour laquelle la saisonnalité de l'emploi lié à la saison touristique hivernale est beaucoup moins présente. En outre elle est plus marquée dans les activités d'hébergement (croissance de l'emploi de l'ordre de 1 000 salariés) que dans les activités de restauration (augmentation de l'embauche pour environ 300 personnes).

La saisonnalité de l'emploi dans les activités touristiques des Monts du Cantal et des Monts Dore est proche de celle observée pour l'ensemble du Parc.

Dans la Chaîne des Puys, l'Artense et les Monts du Cézallier, les courbes journalières d'emploi ne présentent pas de pic d'emploi en hiver. Dans ces trois zones, se dessine ainsi un « étiage de l'emploi » entre le mois de novembre et de février. À partir de cette date, l'emploi croît régulièrement pour atteindre son maximum pendant les mois d'été.

⁽³⁾ La saisonnalité de l'emploi touristique est généralement plus marquée que celle de l'ensemble de l'emploi salarié.

Part des activités caractéristiques du tourisme dans l'emploi salarié et nombre d'emplois salariés moyen de ces activités par bassin de vie



Source : Insee, DADS 2005

Glossaire

Arrivées : nombre de clients qui séjournent une ou plusieurs nuits dans une structure d'accueil donnée (meublé, hôtel, camping...).

Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

Hôtels homologués : les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

Hôtels de chaîne intégrée, hôtels franchisés : un hôtel sous enseigne d'une chaîne hôtelière peut être soit une filiale du groupe hôtelier, soit un hôtel franchisé. Lorsque l'hôtel est franchisé, il garde son autonomie juridique et financière.

Meublé de tourisme : le meublé de tourisme peut être une villa, un appartement ou un studio meublé, à l'usage exclusif du locataire, offert en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou plus et qui n'y élit pas domicile.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement d'hébergement collectif.

Taux d'occupation : rapport obtenu en divisant le nombre de jours pendant lesquels la structure d'accueil a été occupée par le nombre de jours pendant lesquels l'établissement a été effectivement offert à la location. Le quotient est ensuite multiplié par 100 pour obtenir un pourcentage.

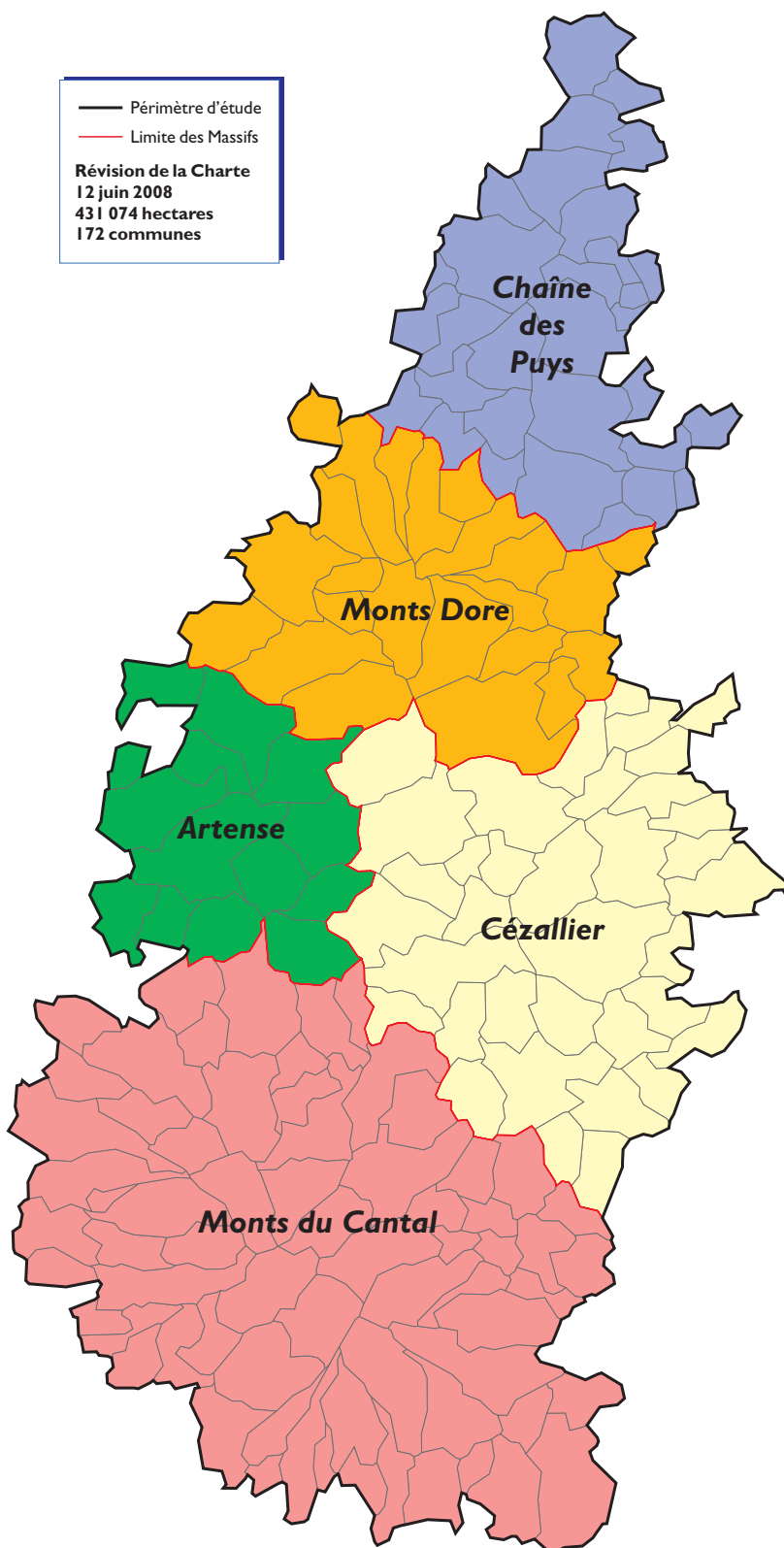
Touriste : le touriste est une personne qui se rend dans un lieu distinct de son environnement habituel pour une période inférieure à douze mois consécutifs et dont le motif principal est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité. Il doit passer au moins une nuit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé du lieu visité.

Le périmètre d'étude

Révision de la Charte

— Périmètre d'étude
— Limite des Massifs

Révision de la Charte
12 juin 2008
431 074 hectares
172 communes



Source : Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne